

Coopération Mauritanie – AECID

Contrat de Services No. 13/035/NKT/ME

Évaluation à mi-parcours du Programme Moyens d'Existence (ME) en Mauritanie (2011-2015)

Convention N° 10-CO1-100

"Développement rural et la lutte contre la faim au Brakna et au Gorgol et dans les zones urbaines de NKTT et de NDB en Mauritanie"

Rapport provisoire

21/10/2013



Un programme cofinancé par
L'Agence Espagnole de Coopération Internationale
pour le Développement



Un programme mis en œuvre par
Intermón-Oxfam Mauritanie et ses partenaires

Coopération Mauritanie – AECID

Contrat de Services No. 13/035/NKT/ME

La présente évaluation intermédiaire a été réalisée à la demande de Intermón-Oxfam Mauritanie et avec l'aide de l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement. Le contenu de ce rapport relève de la seule responsabilité de EURADIA International, S.L. et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement.

La mission a été réalisée par:
José María TABERNÉ ABAD (CdM), Mamoudou Samba HANNE

Contrôle qualité (*Backstopping*): Maréchal NANDA



EURADIA International, S.L.
Calle Maestro Guerrero, 4º ES-28015 Madrid
Tél.: 0034 915 480 640 / Fax: 0034 915 417 539
internacional@euradia.es

TABLE DU CONTENU

Résumé Exécutif	3
1 INTRODUCTION	5
1.1 Antécédents et objectif de l'évaluation.	5
1.2 Contexte.....	5
2 DESCRIPTION DE L'INTERVENTION EVALUEE	7
2.1 Objectifs et structure de planification.....	7
2.2 Historique et contexte.....	8
2.3 Organisation et gestion.	9
2.4 Acteurs impliqués.....	9
3 METHODOLOGIE DE L'EVALUATION	11
3.1 Méthodologie et phases de l'évaluation.	11
3.2 Conditions et limites de la mission réalisée.....	13
3.3 Présentation de l'équipe.	14
4 ANALYSE DE L'INFORMATION RECUEILLIE	15
4.1 Introduction aux critères d'évaluation.	15
4.2 Pertinence.	15
4.3 Efficacité.....	21
4.4 Efficience.....	32
4.5 Impact.	34
4.6 Viabilité.	36
4.7 Methodologie.....	38
5 RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION ET CONCLUSIONS	40
6 RECOMMANDATIONS	42
Annexes	45
Annexe 1 – TdR.	45
Annexe 2 – Bibliographie	45
Annexe 3 - Méthodologie détaillée de l'évaluation	45
Annexe 4 - Matrice des critères	45
Annexe 5 - Questionnaires d'évaluation	45
Annexe 6 - Itinéraire de l'évaluation.	45
Annexe 7 - Liste des structures/personnes rencontrées.	45
Annexe 8 - Rapport intérimaire.	45
Annexe 9 - Profil EE	45

ABBREVIATIONS ET ACRONYMES

ACORD	AGENCE POUR LA COOPERATION ET LA RECHERCHE EN DEVELOPPEMENT
AECID	AGENCE ESPAGNOLE DE COOPERATION INTERNATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT
AMAD	ASSOCIATION MAURITANIENNE POUR L'AUTO DEVELOPPEMENT
APA	ASSOCIATIONS DE PECHE ARTISANALE
CSSA	COALITION POUR LE SUIVI DE LA SECURITE ALIMENTAIRE
CTP	CENTRE DE TRAITEMENT DES POISSONS
ECHO	OFFICE D'AIDE HUMANITAIRE COMMISSION EUROPEENNE
EE	EQUIPE D'EVALUATION
FLPA	FEDERATION LIBRE DE LA PECHE ARTISANALE
GIE	GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE
IO	INTERMON-OXFAM
IOV	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES
M2000	ASSOCIATION MAURITANIE 2000
ME	CONVENTION MOYENS D'EXISTENCE
MED	PROGRAMME DES MOYENS D'EXISTENCE DURABLE
MEV	MOYENS D'EXISTENCE VULNERABLES AECID
NDB	NOUADHIBOU
NKTT	NOUAKCHOTT
OS	OBJECTIF SPECIFIQUE
ONESPI	OFFICE NATIONAL D'INSPECTION SANITAIRE DE PECHE
OTC	BUREAU COOPERATION TECHNIQUE AECID
PAC	PROGRAMMATION ANNUELLE DE LA CONVENIO
QC	QUESTION CLE
ROSA	RESEAU D'ORGANISATIONS POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE
RRD	REDUCTION DES RISQUES DE DESASTRES
SONADER	SOCIETE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT RURAL
SSE	SYSTEME DE SUIVI ET D'EVALUATION DE LA CONVENIO
TDR	TERMES DE REFERENCE DE L'EVALUATION
UE	UNION EUROPEENNE
UGP	UNITE DE GESTION DU PROGRAMME - CONVENTION IO MAURITANIE
VISA	VALORISATION DE L'IRRIGUE POUR LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

L'Indice de Développement Humain de l'ONU 2012 classe la Mauritanie au 155^{ème} rang dans le groupe des pays à faible développement humain. Malgré d'importantes ressources minérales et de la biomasse, et une population de seulement 3,7 millions d'habitants, la redistribution de la richesse¹ reste très inégale (bien qu'avec une certaine tendance à l'amélioration de l'inégalité). Plus de 40% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. En termes de développement de la démocratie, Freedom House² classe la Mauritanie comme pays «non libre» dans son rapport 2013.

Intermón-Oxfam (IO) signale, sur sa page web³, le manque d'engagement de l'Etat, la dégradation des conditions et des facteurs de production, les impacts climatiques récurrents, l'incohérence de la politique et la mal gouvernance comme des facteurs qui contribuent à la pauvreté persistante et entravent le développement du pays. Depuis 1983, Oxfam travaille en faveur des personnes les plus démunies des Wilayas (gouvernorats) de Gorgol, Brakna, Nouadhibou, Nouakchot, Trarza, Inchiri et Tiris Zemmour ; étant à signaler que la présente *Convenio* sur les Moyens d'Existence (ME) est implémentée dans les quatre premières localités, pour accompagner les populations les plus pauvres et vulnérables, aider à développer le potentiel agricole, de l'élevage et de la pêche, renforcer des alternatives économiques et réduire la pauvreté et les risques de désastre. Pour atteindre ces objectifs de développement économique, cette Convention a continué la précédente 06-CO1-059, qui porte principalement sur les aspects du développement humain qui constitue la base du succès actuel. Grâce à un financement parallèle de l'AECID, ECHO et d'autres donateurs, OI mène également des Actions Humanitaires visant à réduire la vulnérabilité des populations affectées par le changement climatique dans les régions situées au long du fleuve Sénégal. Ce protocole d'entente a une autre particularité comme prolongement naturel de la Convention précédente signée constamment entre 2007 et 2011 afin «d'améliorer la sécurité alimentaire des communautés de la région du fleuve Sénégal et des femmes en matière d'élevage et dans les zones urbaines de Nouakchott et de Nouadhibou dédiées à la pêche». Cette première Convention a obtenu des résultats remarquables, et ce indépendamment de ce qui est décrit dans son rapport d'évaluation finale, dans la mesure où elle établit la base des aspects organisationnels des bénéficiaires qui se sont avérés essentiels pour le bon fonctionnement de la 10-CO1-100 ; qui dans cette édition prend aussi en compte la participation des hommes.

L'équipe d'évaluation (EE) a constaté qu'aux questions soulevées dans les termes de référence de la mission de savoir si l'approche adoptée par le programme et les activités identifiées peuvent contribuer à atteindre les objectifs du programme, la réponse est positive sans équivoque sur les progrès vers un changement durable dans la vie des bénéficiaires en ce qui concerne les pratiques et les idées ; mais que la réponse n'est pas si évidente en ce qui concerne les politiques et les croyances, étant donné le point de départ de l'intervention et la situation de marginalisation de la plupart de sa population cible. Tous les bénéficiaires interrogés ont confirmés sans équivoque le changement dans leur situation et leurs perspectives personnelles que la Convention a amené. Mais d'un autre côté ce n'est pas du

¹ PIB per capita 2.174 Dollars USA à Parité du Pouvoir d'Achat en 2005

² <http://www.freedomhouse.org/report/freedom-world/2013/mauritania>

³ <http://www.intermonoxfam.org/es/que-hacemos/paises/mauritania>

tout facile d'avoir la même perception à l'égard des «biens communs» que ME vise à fournir concernant les aspects politiques et les croyances. De sorte que si bien la formulation du programme est valide, ses objectifs semblent un peu ambitieux dans la création de «cercles vertueux» dans un environnement aussi difficile que la Mauritanie. Dans tous les cas, la perception de l'EE est que l'intervention a été réalisée en toute transparence, en donnant aux bénéficiaires un sentiment de contrôle sur leurs propres activités et en établissant des liens solides entre ces groupes et les membres du consortium conduit par IO. Dans son aspect du développement économique, la Convention établit *ex-novo* une chaîne de valeur reliant les secteurs primaire (production alimentaire), secondaire (transformation des aliments) et tertiaire (services aux producteurs et marketing) qui a déjà produit des résultats remarquables dans des environnements où la sécurité alimentaire est incertaine pour de larges segments de la population. Dans l'ensemble, la Convention a permis aux femmes dans leurs différents groupes de production de gagner entre mille et 1.500 Oughiyas mauritanien par jour travaillé. C'est un indicateur clé de tout projet de développement économique car après tout, dans l'économie tout commence par l'emploi.

En ce qui concerne les aspects spécifiques, l'EE valide et confirme les résultats figurant dans le rapport de la PAC 2 comme une continuation de la richesse des informations recueillies auprès de sources primaires et secondaires. Le résultat de cette évaluation est clairement positif, même si l'intervention a des faiblesses pour consolider ces nouvelles chaînes en raison des difficultés d'accès au crédit pour les bénéficiaires ; en plus de certaines limitations dans la vente de leurs productions, de poisson traité et de lait fermenté. La force d'une chaîne se mesure également à son maillon le plus faible.

Quand il s'agit de l'activité économique, le crédit et la commercialisation sont les pierres angulaires du cashflow (fond de roulement) qui connaissent actuellement des goulots d'étranglement dans les environs de Nouakchott et dans la région du fleuve Sénégal. La composante femmes et pêche accuse une insuffisance criarde de l'union de ces deux dimensions de l'activité économique. En effet, les femmes transformatrices de poisson n'ont pas d'argent pour acheter le produit aux groupes d'hommes, qui à leur tour doivent vendre à des tiers les captures destinées originellement aux femmes. Il se donne également la contradiction que ces groupes de pêcheurs sont parmi ceux qui bénéficient le plus de la *Convenio*, qui d'un autre côté possède encore des ressources abondantes de crédit pour tripler le nombre de petites unités de production de produits de la pêche. Ceci favoriserait la disponibilité du poisson sur le marché, mais ne profiterait pas aux femmes du Réseau formé par IO. Le point le plus critique est la situation du Centre de Transformation du Poisson 'La Sirène', provenant de la première *Convenio*, dont la viabilité reste questionnable quatre ans après son ouverture.

Le rapport propose la révision de certaines activités à développer avec les synergies existantes en se concentrant sur des objectifs réalistes, la consolidation de la logique d'intervention, le développement d'indicateurs de qualité et, dans l'ensemble, un alignement plus cohérent avec le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté et les orientations stratégiques d'IO. Certaines des recommandations à cet égard passerait par une mise à jour de la relation formelle entre IO et M2000 au sein du partenariat de la Convention, ainsi que l'approbation par l'AECID d'une modification substantielle des termes du partenariat actualisé ainsi négocié.

1 INTRODUCTION

Antécédents et objectif de l'évaluation.

Contexte.

1.1 Antécédents et objectif de l'évaluation.

Ce document est le résultat de la évaluation intermédiaire externe de la Convention 10-CO1-100 «Développement rural et lutte contre la faim au Brakna et au Gorgol et dans les zones urbaines de NKTT et de NDB en Mauritanie» exécutée par Intermon-Oxfam avec un cofinancement de l'Agence espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID). L'évaluation intermédiaire a été menée entre septembre et octobre 2013, lorsque l'intervention était à mi-chemin d'exécution, et conformément aux termes de référence de l'évaluation élaborés par IO et approuvés par l'AECID. Le caractère général de l'évaluation intermédiaire est essentiellement didactique, mettant l'accent sur l'évaluation des processus pour améliorer la gestion, l'apprentissage et l'obtention des résultats. L'analyse de l'intervention est mise en œuvre au moment où les processus sont toujours en construction et en consolidation.

Depuis 1996 IO travaille en Mauritanie avec les directives suivantes:

- Le renforcement des moyens de subsistance des femmes et des hommes dans les domaines de l'agriculture dans les zones rurales, et de la pêche dans les zones périurbaines de Nouakchott et Nouadhibou;
- La promotion d'un modèle de développement économique fondé sur une meilleure redistribution de la richesse nationale entre les secteurs productifs en milieu rural, et ;
- Le renforcement de la citoyenneté, par l'égalité des droits et des devoirs entre tous les citoyens, la promotion du contrôle citoyen de l'action publique et la participation de la société civile dans l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques.

1.2 Contexte.

La Mauritanie est désertique à 75%, avec une longue série de sécheresses qui affectent le pays depuis les années 70. Récemment il y a eu une faible pluviométrie en 2002, 2004 et 2012, plus la grave invasion acridienne en 2004. Selon certaines sources, des cycles de faibles précipitations sont répétées tous les cinq ans, probablement influencés par le changement climatique global.

La principale source de production alimentaire et économique est l'agriculture et l'élevage, de préférence entre communautés sédentaires au Gorgol et au Brakna, et sur la rive nord du fleuve Sénégal.

Au moment de la rédaction du présent rapport, la pluviométrie annuelle était de 280mm, alors même qu'au cours de la même période de l'année 2011, année de la grande sécheresse, elle se situait au-dessus de 400mm. Cette circonstance peut annoncer des problèmes pour 2014.

D'autre part, les autres techniques agricoles employées ont eu pour effet l'élévation du niveau de salinisation, avec pour conséquente réduction du niveau de production.

Au cours de la visite de terrain, l'EE a pu vérifier ce que Agrifeeds⁴ avait déjà annoncé le 13 septembre 2013: bien que les pluies récentes ont fait pousser l'herbe pour le pâturage du bétail, et que la terre est verte dans le sud de la Mauritanie, cette région se trouve encore en début de la saison de rareté et avec les récoltes limitées depuis quelques mois, les populations locales du sud des régions du Brakna, du Gorgol, de l'Assaba, du Tagant, et du Guidimaka auront du mal à parvenir à la fin de cette période avec des dommages seulement minimes. Cette situation devra permettre également de mesurer à quel point la Convention a pu contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales et urbaines.

La réaction de l'Etat pour atténuer les effets des sécheresses précédentes a été seulement partielle. La plupart du temps, les appels à l'aide internationale ont été formulés au niveau régional, et non pas national. Selon certains points de vue, la mobilisation de l'Etat ne se produit que lorsque le bétail est menacé, en délaissant la situation si l'on prévoit une incidence uniquement sur l'agriculture, qui n'est pas un secteur prioritaire pour les pouvoirs publics.

Quant à la pêche, les intérêts économiques qui l'entourent sont énormes. Pendant des années, l'industrie a été réglementée par des accords bilatéraux avec plusieurs pays, principalement avec l'UE, dont la plupart de la flotte dans ces eaux est espagnole. L'accord (Protocole) fournit une contrepartie de 176 millions d'euros par an pour l'accès aux bancs et 3 millions d'euros pour la mise en œuvre de la Politique Nationale pour la Pêche Responsable et Durable, à partir de juillet 2012 et pour une période deux ans.

L'accord prévoit que les propriétaires des flottes de pêche pélagique dans la politique UE contribueront à la distribution du poisson parmi les populations les plus vulnérables en Mauritanie, pour un maximum de 2 % de leurs transbordements des captures. Il est également prévu que 60 % des marins seront de nationalité mauritanienne, à l'exception des bateaux congélateurs et des thoniers.

L'accord et la distribution des ces poissons ne représentent pas une concurrence directe pour l'application de la *Convenio*, parce que les espèces pélagiques sont différentes des halieutiques des bénéficiaires de pêche côtière de la Convention. Tandis qu'il est d'intérêt d'autre part en termes de distribution subventionnée du poisson transbordé et de l'application de la politique nationale de la pêche à laquelle la *Convenio* et ses bénéficiaires pourraient contribuer.

⁴ <http://www.agrifeeds.org/en/news/life-brink-hunger-mauritania>

2 DESCRIPTION DE L'INTERVENTION ÉVALUÉE

Objectifs et structure de planification.

Histoire et contexte.

Organisation et gestion.

Acteurs impliqués.

2.1 Objectifs et structure de planification.

Le Programme des moyens d'existence est financé conjointement par l'AECID et IO pour une valeur totale de 3,5 millions d'euros et pour une période de quatre ans, de février 2011 au 31 janvier 2015. La Convention influe directement sur 6,760 personnes, dont 118 rapatriés (1,7 %). Les femmes représentent 57 % des bénéficiaires, contre 43 % d'hommes. L'intervention se situe dans les zones urbaines de Nouakchot (NKTT) et de Nouadhibou (NDB), et dans zones rurales de Brakna et du Gorgol. Sa mise en œuvre se fait à travers des partenariats bilatéraux entre IO, l'Association Mauritanienne pour l'Auto-Développement (AMAD), l'Agence pour la Coopération et la Recherche en Développement (ACORD), Mauritanie 2000 (M2000), la Coalition pour le Suivi de la Sécurité alimentaire (CSSA) et Oxfam.

L'objectif de développement de la Convention est de stimuler les productions agropastorales du Diéri et du Walo, de l'horticulture et l'élevage pratiqués par les agriculteurs et les éleveurs du Gorgol et du Brakna, ainsi que les acteurs de la pêche artisanale à Nouakchott et Nouadhibou, bénéficiaires du programme, pour qu'ils produisent une partie plus importante de leur alimentation (disponibilité) et, parallèlement, améliorer les revenus provenant de la vente de leur production à travers le développement des filières, augmentant ainsi leur pouvoir d'achat sur marché (accès).

Les objectifs spécifiques (OS) de l'intervention sont au nombre de trois, dont chacun se concentre sur l'une des trois actions de la Convention: agriculture/élevage, pêche et mesures pour réduire les risques de désastre.

- OS1: Valoriser le potentiel agricole et de l'élevage à travers la structuration de 3.864 producteurs (2.305 femmes, 1042 et 1263 dans le Brakna et Gorgol respectivement et 1.559 hommes -462 au Gorgol et 1.097 dans le Brakna), l'appui au développement des filières et la mise en place de filets de sécurité.
- OS 2: permettre aux associations de la pêche artisanale (APAs), dont 2.778 personnes (1.478 femmes et 1.300 hommes) membres du Réseau des Femmes et des coopératives des pêcheurs petits producteurs des zones urbaines de NKTT et de NDB de vivre dignement de leur productions en améliorant leur autonomie et la rentabilité et durabilité de leur travail.
- OS 3: la société civile mauritanienne (à travers le Comité de Suivi sur la Sécurité Alimentaire - CSSA), et en particulier les membres du programme sont en mesure de contribuer à la réponse en cas de crise alimentaire, de suivre et d'analyser les politiques et interventions de l'État en sécurité alimentaire temporelle et chronique (sur le long et court terme).

Les principales caractéristiques de la Convention sont détaillées dans le tableau suivant:

Titre:	PROGRAMME MOYENS D'EXISTENCE (ME) EN MAURITANIE (2011 – 2015) Développement rural et lutte contre la faim au Brakna et au Gorgol et dans les zones urbaines de NKT et de NDB en Mauritanie																						
Appel à propositions	Convenio N ° 10-100-CO1																						
ONGD:	Fundación Intermón-Oxfam																						
Pays:	Mauritanie																						
Date de début:	01/02/2011																						
Durée:	4 années																						
Zone géographique	Afrique de l'Ouest																						
Bénéficiaires	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Tableau récapitulatif de la population cible, par secteur d'activité:</th> <th>Nombre</th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="5">Selon les estimations contenues dans le document de formulation, la population bénéficiaire dans les quatre domaines d'action s'élève à</td> <td>Agriculture et élevage</td> <td>3.982</td> <td>59</td> </tr> <tr> <td>Pêche</td> <td>2.778</td> <td>41</td> </tr> <tr> <td>Hommes (1 300 M200; 462 ACORD; 1. 097 AMAD)</td> <td>2.859</td> <td>43</td> </tr> <tr> <td>Femmes (1. 478 M200; 1.042 ACORD; 1 263 AMAD)</td> <td>3.783</td> <td>57</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>6.760</td> <td>100</td> </tr> </tbody> </table>			Tableau récapitulatif de la population cible, par secteur d'activité:		Nombre	%	Selon les estimations contenues dans le document de formulation, la population bénéficiaire dans les quatre domaines d'action s'élève à	Agriculture et élevage	3.982	59	Pêche	2.778	41	Hommes (1 300 M200; 462 ACORD; 1. 097 AMAD)	2.859	43	Femmes (1. 478 M200; 1.042 ACORD; 1 263 AMAD)	3.783	57	Total	6.760	100
Tableau récapitulatif de la population cible, par secteur d'activité:		Nombre	%																				
Selon les estimations contenues dans le document de formulation, la population bénéficiaire dans les quatre domaines d'action s'élève à	Agriculture et élevage	3.982	59																				
	Pêche	2.778	41																				
	Hommes (1 300 M200; 462 ACORD; 1. 097 AMAD)	2.859	43																				
	Femmes (1. 478 M200; 1.042 ACORD; 1 263 AMAD)	3.783	57																				
	Total	6.760	100																				
Secteurs:	Secteur principal CRS	310. Agriculture, silviculture et pêche																					
	Sector CRS secondaire 1	311. Agriculture et élevage																					
	Sector CRS secondaire 2	313. Pêche																					
	Sector CRS secondaire 3	420. Femme et Développement																					
Partenaires locaux:	Partenaire 1: Agence pour la Coopération et la Recherche en Développement (ACORD) Partenaire 2: Association Mauritanienne pour l'Auto - Développement (AMAD) Partenaire 3: MAURITANIE 2000																						
Budget: (EUR)	TOTAL: 3 500 000 € AECID: 2.800.000 € ▪ Intermón-Oxfam: 700 000 €																						

2.2 Historique et contexte.

L'activité de la pêche artisanale se distingue en utilisant des techniques traditionnelles avec peu de développement technologique. En Mauritanie, ce sont de petites embarcations (pirogues) avec moteurs hors-bord de 15-40 CV opérées par huit hommes dans les zones côtières à pas plus de 20 miles de large, dans ce qu'on appelle la mer territoriale. En

Mauritanie, le rendement de la pêche artisanale a été traditionnellement faible, visant principalement l'autoconsommation, en destinant une partie seulement au marché. La croissance urbaine de NKTT et la diversification de l'activité commerciale à NDB l'ont convertie en une activité de production à part entière. On estime que plus de la moitié des pêcheurs côtiers en Mauritanie sont des ressortissants sénégalais, ce qui a des implications pour le développement global de la filière pêche et justifie aussi que la Convention vise à améliorer l'inclusion des mauritaniennes dans le secteur.

Cette Convention a son antécédent direct dans la précédente 06-CO1-059 avec des activités d'animation des femmes, l'identification des candidats, la formation des groupes et du Réseau, le création de postes de vente en commun au niveau des Moughataa (districts), l'alphabétisation, la formation en gestion, la fourniture de micro-crédits par le biais d'un fonds renouvelable, et la finalisation des situations d'illégalité dans la pratique de certains métiers comme la transformation le long des plages.

2.3 Organisation et gestion.

Le bénéficiaire des fonds de l'AECID est IO, qui implémente de façon décentralisée la convention par une Unité de Gestion du Programme (UGP) dans sa délégation en Mauritanie. L'UGP est responsable de la mise en œuvre globale de la Convention, la planification et la préparation des PAC, la préparation et présentation des rapports, la mise en œuvre conjointe et la justification financière. Elle dispose de deux travailleurs à temps plein, ainsi que des services d'appui et d'administration générale d'IO Mauritanie. Pour la production des services aux bénéficiaires, IO a signé des accords avec les partenaires suivants:

2.4 Acteurs impliqués.

Les trois partenaires d'IO à la Convention ont une intéressante combinaison de spécialisation, d'histoire et d'expérience dans les domaines d'intervention du programme ME:

Mauritanie 2000 (M2000)⁵ a été fondée en 1995. L'association travaille principalement dans les domaines de la pêche (une des principales composantes du PIB du pays), de la sécurité alimentaire et de l'emploi en République Islamique de Mauritanie. C'est la seule organisation qui travaille avec les pêcheurs traditionnels à NDB, NKTT et dans le banc d'Argui à mi-chemin entre les deux villes. IO s'est associé à M2000 avec qui il travaille depuis 2003 pour l'inclusion et la reconnaissance par les autorités du rôle joué par les femmes (vendeuses et transformatrices) et les petits producteurs dans le secteur de la pêche artisanale.

Depuis 1996, l'Association Mauritanienne pour l'Auto-Développement (AMAD)⁶ travaille dans trois domaines principaux: la sécurité alimentaire, la protection de l'environnement et la santé communautaire. Son expérience est clé dans la mise en œuvre du programme ME, après avoir participé au MED et au MEV. Avec une vingtaine d'employés en plus du partenariat avec IO pour dix ans dans le Brakna, AMAD est aussi partenaire de l'UE, CERAI, CISS, Cives Mundi, le PNUD, le FNUAP et UNICEF. Depuis la première Convention de MEV,

⁵ <http://www.mauritanie2000.org/>

⁶ http://www.boolumbal.org/Zoom-sur-l-AMAD-une-ONG-qui-oeuvre-pour-le-recul-de-la-pauvrete-et-de-la-maladie_a4549.html

AMAD a développé l'agriculture pour atténuer les pénuries alimentaires, fourni un soutien matériel sous forme d'intrants, équipements d'irrigation et de clôtures et formé les coopératives aux techniques agricoles parmi lesquels Ari Hara est aussi l'unité de pointe pour la transformation du lait ; offrant également une expertise dans la sensibilisation des agriculteurs sur le besoin urgent de rationaliser les troupeaux.

Fondée en 1999 la *Agency for Co-operation and Research in Development* (ACORD)⁷ est présente dans 18 pays africains et est impliqués dans la promotion de la justice sociale et le développement durable. Avec environ 375 employés, ses experts se concentrent sur l'amélioration de la sécurité alimentaire en travaillant dans une variété de domaines agricoles pour atténuer les effets néfastes de la sécheresse et des criquets. Grâce à la participation communautaire et la mise en œuvre de mesures préventives pour minimiser les pertes dans la production et le renforcement des capacités au niveau local, cette organisation encourage les femmes à répondre à l'injustice, promeut le dialogue social entre les descendants des anciens esclaves et les maîtres, et la lutte contre le VIH / SIDA.

Son conseil d'administration et ses cadres supérieurs sont pour la plupart des citoyens de divers pays africains. ACORD a conclu des partenariats avec plus de 200 bailleurs de fonds et les services sociaux à l'échelle mondiale; dont IO avec qui elle coopère depuis 2005. Actuellement, elle exécute les actions du programme ME dans la Wilaya de Gorgol.

Pour plus d'informations au sujet de ces trois organisations, consulter les Termes de Reference (TdR) en l'annexe 1 au présent rapport.

En fin, les coréalisateur et fournisseurs de produits pour la consommation et la vente sont une série de coopératives, GIEs, groupes de solidarité informels (et prestataires individuels) formés par les bénéficiaires du programme dans les quatre domaines d'action ; dont certains ont été interviewés lors de la phase de terrain de l'évaluation comme il est indiqué dans l'annexe 7.

⁷ <http://www.acordinternational.org/our-work/where/mauritania/>

3 MÉTHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION

Méthodologie et phases.

Conditions et limites de la mission réalisée.

Présentation de l'équipe d'évaluation.

3.1 Méthodologie et phases de l'évaluation.

Comme il est stipulé dans la *Convenio*, l'évaluation intermédiaire devait être effectuée à partir de février 2011 jusqu'au 31 octobre 2013. À cette fin et après la publication de l'appel d'offres correspondant, le bureau d'études EURADIA International SL a présenté une offre gagnante pour l'évaluation qui devait commencer en juillet 2013. L'arrivée du Ramadan ce même mois de juillet et certains retards accusés dans l'approbation du plan de travail ont fait que la mise en œuvre de la phase de terrain n'a été possible qu'en septembre 2013, au lieu du premier semestre comme initialement prévu. Afin de répondre aux objectifs de l'évaluation et compte tenu de la complexité de la Convention, une méthodologie spécifique a été définie, qui utilise à la fois les sources primaires et secondaires. La complexité de l'évaluation est que la Convention intègre des actions dans différentes zones géographiques d'intervention et avec différentes agences d'exécution ; même si elle se base sur une stratégie d'intervention unifiée, en mettant l'accent sur la promotion de la sécurité alimentaire et l'inclusion des femmes dans les secteurs productifs primaire, secondaire et tertiaire visant à répondre aux besoins du développement économique. L'évaluation intermédiaire a été réalisée durant les mois de septembre et d'octobre 2013.

La méthodologie utilisée est la norme pour les évaluations à mi-parcours, en se focalisant davantage sur les processus que sur les résultats en raison de ce que des 57 indicateurs de la Convention, seuls 11 appartiennent à la période qui va du lancement jusqu'à la fin de la deuxième année de mise en œuvre. EURADIA International SL a présenté sa proposition avec un remaniement des questions habituelles d'évaluation qui sont régulièrement requis par l'AECID, avec des adaptations conformes au cadre de la Convention. Par ailleurs, IO a souligné la nécessité d'inclure un certain nombre de questions clés dans la méthodologie détaillée de la mission (annexes 3 et 4) qui constituent la base du chapitre 4 du présent rapport sur l'analyse des données recueillies. Les questions d'évaluation correspondent donc à deux remaniements successifs de celles formulées dans les TDR et considérées comme trop extensives pour cette Convention et ses principaux aspects du développement économique. Comme le montre l'annexe 5, quatre questionnaires ont été élaborés sur chacun des organismes partenaires d'IO, leurs projets, et sur les actions de formation et les bénéficiaires de la formation. Ces questionnaires ont été distribués et complétés par les bénéficiaires ; sauf dans le cas du questionnaire de formation à l'intention des bénéficiaires qui n'a pas été complété en raison des complexités logistiques et temporaires, car aucune activité de formation n'a été organisée pendant la phase de terrain.

Le travail de l'EE s'est déroulé en trois phases. A chaque phase, la mise en œuvre a obéi à une approche différente et a utilisé différents outils et techniques de collecte de l'information suivant les attentes spécifiques :

3.1.1 Phase 1. Préparation et revue documentaire.

Au plan méthodologique et après le développement de la «matrice des critères» (avec les critères et sous- critères, indicateurs, sources de vérification et outils), l'EE a procédé à l'élaboration de questionnaires à l'intention des contreparties dans les différentes zones géographiques de l'intervention et en fonction des critères d'évaluation, pour la collecte systématique de l'information, son traitement et son analyse. Cette dernière mesure a également été motivée par la recherche de l'implication des institutions impliquées dans le processus d'évaluation, ayant créé des espaces de débat et d'analyse d'informations dans les domaines d'intervention. Le détail des tâches a été comme suit :

- Réunion de précision des attentes, présentation de la méthodologie et collecte de la documentation sur le programme et ses antécédents avec IO.
- Réception et analyse des documents fournis par IO.
- Passage en revue les éléments clés de la Convention.
- Identification des parties prenantes et des informateurs clés.
- Coordination de l'agenda du travail.
- Élaboration de la matrice de l'évaluation avec les critères, sous-critères, indicateurs, sources de vérification et outils (annexe 4)
- Élaboration des outils -questionnaires de l'évaluation- sur la base des critères d'évaluation et aux fins de la collecte systématique de l'information, son traitement et son analyse (Annexe 5).
- Préparation des scripts pour des entretiens semi-structurés avec les différents groupes d'intervenants selon leur position de cadres supérieur, technique ou administratif.

3.1.2 Phase 2. Travail de terrain.

Le travail de terrain a été relativement importante (dix-huit jours inclusivement les vendredis et samedis qui ont été utilisés pour les déplacements et les visites). Mais, du fait de la couverture géographique de l'intervention sur quatre zones, il a été nécessaire de procéder à un échantillonnage des structures à visiter, qui ont été prédéfinis en détail par les partenaires à l'intervention eux-mêmes. En réalité, cet échantillonnage a concerné tout type d'actions du programme, même certaines dont la progression n'était pas entièrement satisfaisante. En lignes générale, l'échantillonnage s'est fait sur la base des critères suivants: les zones de couverture, les structures avec un nombre supérieur et inférieur de membres, les revenus et la nécessiter de couvrir différents stades de la mise en œuvre des actions. Dans la pratique, toutes les visites prévues ont été couvertes dans les quatre zones de NDB, NKTT, Brakna et Gorgol.

Les principales sources d'information ont été les opinions reçues des 132 personnes rencontrées au cours de travaux sur le terrain (voir la liste en annexe 7), les questionnaires précédemment envoyés aux partenaires, ainsi que la documentation produite par la restitution avec IO et les partenaires. Comme indiqué dans les TdR et l'annexe 2 sur la Bibliographie, les sources secondaires sont vastes, étant donné le grand nombre d'études et de publications sur la sécurité alimentaire en Mauritanie et le nombre de rapports produits par les participants au cours des deux PAC appliqués jusqu'ici. Des groupes de discussion ont été organisés avec les bénéficiaires, en respectant les coutumes locales dans la plupart des cas. La traduction a été assurée de façon simultanée par l'expert mauritanien. Les entretiens individuels ont suivi

le script de questions d'évaluation dans les TdR ; dans certains cas, ce ne sont pas toutes les questions qui ont été posées sinon celles pertinentes pour les personnes interrogées, suivant leurs conditions respectives de bénéficiaires ou personnel administratif, technique ou assistant. En outre, des réunions ont eu lieu avec d'autres agents de sécurité alimentaire, y compris les ONGs et les administrations publiques. La dernière journée de la phase de terrain a été consacrée à la tenue de la réunion de restitution des résultats préliminaires de l'évaluation . Celle-ci a été une importante source d'information, de précision et de correction des perceptions potentiellement erronées de l'EE. Les grands axes de cette phase ont été les suivants :

- Consensus sur l'agenda final de l'évaluation de terrain.
- Visites aux différentes structures et entrevues (voir l'itinéraire de la mission en annexe 6)
- Élaboration d'une présentation Powerpoint sur les conclusions et recommandations préliminaires et échanges avec le personnel et les bénéficiaires de direction de chaque organisation.

3.1.3 Phase 3. Rédaction du rapport final.

- Analyse des informations recueillies.
- Élaboration et consolidation du rapport provisoire.
- Révision du rapport provisoire par IO.
- Préparation et présentation du rapport final à IO en français et en espagnol.

L'EE a interviewé un total de 132 personnes (annexe 7) appartenant à 33 structures différentes au cours de la phase de terrain de 18 jours. La plupart des interviews a été réalisée dans le cadre des groupes de discussion ; de même qu'environ 35 entretiens structurés ont été menés avec des informateurs individuels. La réunion de restitution des résultats préliminaires (annexe 8) a été réalisée à NKTT le 7 octobre, en la présence des représentants des organisations concernées et certains bénéficiaires à l'exception de M2000, dont l'absence se justifie à des difficultés logistiques liées au changement par deux fois de l'heure de la tenue de la session. Les participants ont validé ces premiers résultats, qui offre des vues intéressantes et des faits qui sont inclus dans le présent rapport.

3.2 Conditions et limites de la mission réalisée.

Pendant le travail de terrain, l'EE n'a pas trouvé de contraintes importantes pour la mission même si:

L'EE n'a visité aucune communauté qui ne soit pas bénéficiaire de la Convention. De sorte qu'il n'y a pas de groupe de contrôle à même de répondre de façon impartial à deux questions clés.

Dans certains cas, les répondants du groupe ne parlaient pas français et ont dû recourir à des interprètes qui étaient parfois des membres de leurs propres organisations. Dans ces cas, l'EE peut affirmer que sa présence n'a pas influencé l'attitude du groupe. L'existence de quatre partenaires dans la Convention quadruple nécessairement la portée de l'information recueillie par l'EE: les cinq critères d'évaluation avec ses 57 OVI et 30 questions clés ont été formulés

ou utilisés au moins quatre fois de suite, ce qui entraîne une quantité importante d'informations dont le traitement et la synthèse sont complexes. L'EE veut présenter ici ses excuses pour les possibles redondances, omissions ou l'emplacement de l'information dans les sections inappropriées du rapport, tandis que le plus grand soin a été pris pour éviter les contradictions.

3.3 Présentation de l'équipe.

L'EE est composée de deux experts en coopération pour le développement avec une expertise dans les domaines d'intervention, en dynamique de la coopération espagnole et connaissant la problématique locale : l'un, le Chef d'équipe, a une vaste expérience en matière d'évaluation (y compris de quatre Conventions AECID dans le passé récent), et l'autre maîtrise les secteurs de l'agriculture et de la pêche. Le profil du personnel évaluateur est joint en annexe 9.

4 ANALYSE DE L'INFORMATION RECUEILLIE

Introduction aux critères d'évaluation.

Pertinence.

Effizienz.

Efficacité.

Impact.

Viabilité.

Méthodologie.

4.1 Introduction aux critères d'évaluation.

Cette section est une analyse des différents critères d'évaluation qui sont établis sur la base des termes de référence et recommandations de la coopération espagnole. Autant les critères que les questions clés, indicateurs, sources et outils ont été consensués avec IO, sur la base de ceux énoncés dans les TdR et pour répondre aux besoins d'information des parties prenantes. Cette section confirme également l'évaluation, en analysant et en répondant aux objectifs et tâches décrits dans la section 4 des TdR, et en combinant entre questions et niveau d'analyse de l'évaluation. L'analyse des critères est effectuée à la suite des questions d'évaluation définies dans la méthodologie détaillée, avec une préférence pour l'évaluation des changements apportés par les deux Conventions cofinancées par l'AECID.

La définition des critères est la suivante:

PERTINENCE	Adéquation des objectifs et résultats au contexte.
EFFICIENCE	Mesure de l'efficacité de la réalisation des résultats par rapport aux ressources utilisées.
EFFICACITÉ	Niveau d'atteinte des objectifs et résultats.
IMPACT	Effets de l'intervention dans les communautés et sur les individus.
VIABILITÉ	Mesure de la durabilité des effets positifs de l'intervention une fois que le soutien extérieur sera arrêté.
METHODOLOGIE	Ensemble de méthodes utilisées dans les différentes phases du cycle du programme.

4.2 Pertinence.

Question clé 1: Les objectifs sont-ils conformes aux besoins et aux priorités des bénéficiaires? Spécifiquement, quelle est la pertinence des actions d'appui aux exploitations familiales et aux filets de sécurité, tenant compte des besoins des bénéficiaires?

Les objectifs sont parfaitement compatibles avec les besoins des bénéficiaires. Tant dans les activités agricoles que pour la pêche, les bénéficiaires interrogés ont confirmé sans équivoque les effets positifs que leur participation dans la Convention a eu dans l'amélioration de leurs situations personnelles et familiales. D'une part, l'amélioration du niveau d'alphabetisation de nombreux participants a produit un changement radical et permanent dans leur façon de comprendre et d'affronter la réalité. Pour les femmes, l'autonomie acquise par l'activité

productive -y compris la reconnaissance au sein des foyers, par les maris et les enfants- est l'une des plus grandes réalisations de la Convention. Et l'amélioration de leurs revenus, bien que modestes ou variables dans certains cas, s'est traduite par une amélioration de la qualité et la quantité de leur alimentation et de celle des personnes dépendant d'elles, dont les fils et filles en âge de préadolescence.

Bien que dans la culture islamique c'est l'homme qui supporte les coûts de la maison, les femmes ont décrit à l'unanimité les effets positifs de l'amélioration de leur propre pouvoir d'achat dans la possibilité d'acheter plus de nourriture, vêtir et équiper leurs enfants à l'école, acheter des médicaments et contribuer à des fêtes familiales et religieuses. Un bon indicateur de ce surplus par rapport à la famille sont les contributions chaque fois plus importantes des femmes interrogées à la «tontine», une sorte de cotisation mensuelle à laquelle les femmes contribuent à montant fixe et se tournent la collecte globale entre elles en l'utilisant comme capital accumulé pour couvrir leurs nécessités. Cela pourrait bien être un meilleur indicateur de la situation économique des personnes interrogées, qui font généralement valoir que leur quota de cotisation à la tontine est passé de 100 MRO d'avant le programme, à 500 MRO depuis qu'ils ont commencé à avoir un revenu.

Dans la composante femmes et pêche des difficultés additionnelles ont été identifiées pour atteindre les objectifs. Sa localisation en milieu urbain où le coût de la vie est plus élevé qu'en zones rurales, les difficultés logistiques et la dispersion des bénéficiaires augmentent les priorités. Le chômage et le sous-emploi sont des réalités permanentes en Mauritanie, de même que la faible présence des femmes dans le principal secteur productif du pays qu'est la pêche. L'EE n'a pas trouvé de preuves suffisantes que les bénéficiaires ont augmenté leurs revenus aux montants proposés par les indicateurs de l'OS2, mais a constaté que les femmes gagnent généralement entre 1.000 et 1.500 MRO par jour travaillé, ce qui pourrait aussi être un indicateur plus approprié aujourd'hui. Il faut garder à l'esprit que le secteur de la pêche subit une série d'interruptions dues à la saisonnalité de son cycle: le repos biologique de chaque espèce; la pénurie des approvisionnements les plus appropriés pour la transformation et la vente; le ralentissement de l'activité pendant le mois de Ramadan; ou l'influence de l'hivernage en fonction des caractéristiques climatiques qui entravent le transport et le séchage du produit entre autres.

En ce qui concerne les exploitations familiales, l'EE a pu vérifier la pertinence de leur appui par la Convention pour au moins trois raisons: d'abord par la réalité de la production agricole et ses effets sur l'économie de la famille qui est propriétaire du terrain, et les membres de sa famille élargie. Il convient de garder à l'esprit que les villages des zones d'intervention sont composés de groupes familiaux -structurés dans de nombreux cas en castes-, dont la culture implique une série de liens de solidarité et d'entraide. L'EE a eu l'occasion de constater que lors de la sécheresse de 2012, certains des bénéficiaires avait eu à partager leur production avec leurs familles et les amis, contribuant ainsi à atténuer ses effets. Selon quelques personnes interrogées, la prochaine étape de leur propre initiative sera la mise en place de réserves alimentaires à travers des greniers communautaires au niveau des villages, en plus des stocks familiaux. Il faut signaler que ce type d'activité ne fait pas partie de la Convention, de sorte que sa mise en œuvre implique un changement en établissant des cercles vertueux.

Deuxièmement, les fermes génèrent des possibilités d'emploi et de commercialisation pour d'autres personnes, en particulier lorsqu'elles couvrent une superficie relativement étendue. Parmi les pratiques locales existe celle de la récolte et la vente de produits par des tiers; de

sorte que la personne concernée (le plus souvent les femmes) récolte une partie de la production, qui est pesée et vendue sur le marché, paie le prix convenu au propriétaire et reste avec le profit obtenu de la vente. Ces opérations renforcent aussi certainement le niveau d'interdépendance dans la communauté.

Enfin, les exploitations familiales ont abouti à la récupération des terres improductives pour manque de capital initial et des moyens de production. Avant l'avènement du programme seulement une demi-douzaine de parcelles donnaient une production importante, la plupart d'entre elles était en jachère ou faisait l'objet d'une production sporadique et peu ordonnée. Cette reprise promue par le programme contribue clairement à l'amélioration de la sécurité alimentaire.

À propos des filets de sécurité, la fourniture des chèvres et des poussins d'élevage, en plus de la valeur d'usage et d'échange qu'elle implique, a amélioré la situation des bénéficiaires au sein de leurs villages. Car, bien que dans l'élaboration de la Convention seuls les bénéficiaires sont censés profiter des livraisons, la réalité est que c'est la communauté qui reçoit et exploite, laissant une partie du produit à l'acquéreur initial. Cela semble contredire l'intention initiale du programme, mais en fait à l'intérieur des communautés la coutume oblige que les choses soient ainsi: que les animaux soient gardés dans le même enclos et que la communauté s'occupe d'eux.

L'EE estime appropriées les exigences pour l'inclusion des deux composantes liées aux circonstances de terres éligibles et des personnes vulnérables dans la Convention.

Question clé 2: Quelle est la pertinence du programme de concilier l'approche du programme ME (MED et MEV), qui consiste à travailler avec les personnes à potentiel économique et avec les personnes vulnérables afin que les premiers tirent vers le haut les deuxièmes et soient en mesure d'approvisionner les marchés locaux? Quelle est la relation que le programme entretient avec les autres acteurs sur le terrain et avec les acteurs étatiques, du système des Nations Unies et autres ONGI au niveau national?

Bien qu'en principe les objectifs du programme sont le développement économique, il faut souligner l'importance des questions de développement humain avant d'atteindre ces objectifs, qui pour l'EE est sans doute la caractéristique la plus intéressante de la Convention.

L'évaluation intermédiaire de la Convention précédente 06- CO1 -059 (il y a quatre ans) avait formulé une série de recommandations, dont la plupart était déjà dans l'agenda de l'UGP et a été réellement concrétisée. Mais cette évaluation été axée, peut-être de façon un peu excessive, sur les aspects logiques du programme, de cause à effet, et sans s'arrêter à analyser les changements que son exécution était en train de produire sur les bénéficiaires et dans leurs environnements. Tout au long de cette évaluation l'argument en faveur de l'adhésion aux différents groupes de solidarité, GIEs et coopératives a toujours été la «motivation» de ses membres. Cette prédisposition est essentielle pour le bon fonctionnement et l'harmonie des groupes; une attitude pro-active que l'EE a détectée dans toutes les réunions de discussion. Bien que dans le cas du Centre « La Sirène » de NKTT, la participation des femmes a été réduite au quart des adhérents par rapport au chiffre initial, leur adhésion proactive reste à la base des objectifs à moyen terme.

Parallèlement à l'appui de ces personnes porteuses d'initiatives, le soutien aux personnes les plus vulnérables permet de couvrir l'angle de la redistribution au sein de la Convention. L'EE comprend qu'il est juste qu'il y ait des groupes de bénéficiaires qui améliorent leur statut grâce à leurs compétences commerciales, à condition que les personnes défavorisées ne soient pas laissées pour compte. S'il est vrai que la population des personnes vulnérables est grande, il reste que la Convention réconcilie les deux approches, en fonction de la disponibilité des ressources financières.

Question clé 3: Le programme est-il bien conçu et cohérent? La logique d'intervention est-elle cohérente et les objectifs à atteindre réalistes? Le système de suivi évaluation mis en place est-il pertinent?

La Convention poursuit les réalisations et les approches de son prédécesseur, en intégrant les leçons apprises de façon pratique et, dans la plupart des cas, satisfaisante. Si bien la conception présente certaines faiblesses -à l'exemple du manque de réalisme dans la mise en fonction du Centre « La Sirène » qui a été construit sans la préparation d'une étude préalable de faisabilité, ou encore de l'applicabilité de certains indicateurs ou la fiabilité des données de la ligne de base-, la conception d'ensemble est bien adaptée à la situation de départ. Elle révèle aussi son pragmatisme, à l'exemple de l'option prise d'annuler la mise en place d'une unité de transformation de la tomate en conserve pour des problèmes de faisabilité.

L'organigramme de la Convention est une autre de ses caractéristiques importantes, avec l'UGP qui représente la facette de sa 'direction politique', afin d'assurer la mise en œuvre des acquis d'Oxfam dans l'intervention et avec sa capacité de surveillance en temps réel des activités des organisations partenaires. Sans qu'IO rentre dans les détails de la gestion micro des composantes par ses partenaires, le suivi et l'évaluation (SSE) implique la possibilité d'une communication quasi instantanée et de rétroalimentation, en plus des réunions de suivi mensuelles et trimestrielles, des réunions de planification et préparation des PAC, l'organisation d'événements et les missions sur le terrain, qui sont des composantes d'une structure de gestion très compacte. Cette relation à la fois multipolaire et intra-convention a servi à synchroniser toutes les activités comme prévu, et à détecter et confirmer les dysfonctionnements tels que le centre de transformation de NKTT, dont les détails sont discutés plus loin dans ce rapport.

Dans d'autres sections de l'évaluation est abordé le problème du difficile accès au crédit par les transformatrices de poisson et les revendeuses. Pour l'instant, on peut dire que la Convention antérieure disposait d'un fonds de micro-crédits (fonds roulant) décapitalisé finalement du fait de l'échec d'un grand nombre d'opérations non remboursées par les femmes qui avaient emprunté les fonds. Les raisons évoquées par M2000 sur la décapitalisation du fonds sont multiples, principalement la crise dans le secteur de la pêche en 2008 quand il s'est produit une rupture des négociations avec l'UE, ainsi que le repos biologique de plusieurs espèces de moindre valeur commerciales, précisément celles travaillées par les revendeuses. Selon certains informateurs, les bénéficiaires des prêts n'avaient pas d'autre choix que de passer la crise à l'aide à la consommation des prêts, d'où l'incapacité subséquente à rembourser. L'EE a des raisons de croire que ce *fiasco* passé influence encore IO pour ne pas prendre de risques en microfinance pour une deuxième fois ; même si ce jugement sort du mandat de cette évaluation. Cette réticence peut ternir la cohérence globale de la Convention. En effet, si rien n'est fait pour remédier à la situation, il est à craindre que les APAs (des hommes) se confirment comme les principaux bénéficiaires du programme ME (ou du moins

les plus solidement appuyés), si bien la Convention continue de disposer de ressources financières suffisantes pour pouvoir tripler les GIEs de petits producteurs, notamment ceux qui aient pour objectif principal la promotion économique des femmes.

Une autre raison de la non-viabilité du CTP de NKTT est le montant élevé de la facture mensuelle d'électricité, qui a atteint un demi-million de MRO lors de l'utilisation de l'usine de glace. C'est une pratique courante dans certaines localités industrielles de faire des branchements illégaux au réseau électrique avec la complicité passive de certaines autorités. Naturellement, cela était une option inacceptable pour IO, résultant en une gestion légale et transparente du Centre, mais pas rentable.

Question clé 4: Quel est le niveau d'implication/participation des bénéficiaires et quel a été le niveau d'intégration de l'approche genre dans tout le processus?

Pour ce qui est du niveau d'intégration du genre, la Convention s'articule autour des relations entre les sexes dans une société foncièrement traditionnelle, avec une grande dépendance des femmes qui sont généralement confinées à l'univers du foyer. Le rôle assigné à la femme dans le monde musulman est bien connu, bien que les relations de genre soient en cours de changement rapide et d'une certaine profondeur à travers le monde islamique au cours de ces dernières décennies, avec de nets progrès modernisants, mais en quelque sorte parallèles aux activismes en faveur d'un retour aux positions plus traditionnelles dans d'autres secteurs de la population.

Les femmes ont affirmé à l'EE sans exception que leur intérêt et leur participation sans réserves dans les projets est due en grande partie aux perspectives d'autonomie qu'impliquent les activités par rapport à leur état précédent d'inactivité et de dépendance. La *Convenio* a ouvert une multiplicité de relations sans précédent il y a quelques années et, partant, une amélioration du bien-être personnel de chaque participant, en se positionnant comme un élément de restructuration et de renforcement du tissu social par le biais du renforcement des capacités des organisations et des membres individuels. En d'autres termes, à travers leur participation dans la Convention les femmes ont pu acquérir et construire leur propre espace avec des répercussions sur l'organisation de la vie publique, dans une société à prédominance patriarcale où, jusqu'à tout récemment, les hommes dictaient ce qui était le plus recommandable pour elles-mêmes.

Question clé 5: Le programme est-il adapté au contexte actuel? Le cadre institutionnel est-il favorable? Les conditions de réussite définies au départ sont-elles encore réunies pour la bonne marche du programme? Comment le programme s'associe aux actions/instruments mis en place par d'autres acteurs (étatiques ou non étatiques) ?

En termes d'objectifs spécifiques, les hypothèses figurant dans le cadre logique sont nombreux: la stabilité politique et socio-économique, raisonnablement maintenue malgré une inflation de près de 6 % (mais actuellement à la baisse); la stabilité environnementale et climatique, perturbée dans la deuxième année de la Convention (2012) et qui le sera probablement en 2014; les politiques sectorielles appropriées pour la pêche, le pâturage et l'agriculture seulement partiellement conçues par la diffusion du Code Pastoral (la loi régissant le secteur de l'élevage) et la signature d'Accords sur la pêche avec l'UE; la délivrance des licences, le zonage et techniques de pêche, et application des lois, également

partiellement réalisés, par exemple avec le rejet de la demande de licence de 'La Sirene' pour fumer le poisson.

Quant à la participation de la société civile, quelques blocages ont été détectés du fait des restrictions imposées à la liberté d'expression en Mauritanie à la suite du Printemps Arabe. Il faut dire que ces blocages n'ont pas affecté directement la Convention pour ce qui est des objectifs de plaidoyer fixés pour jusqu'à la deuxième année et qui sont en cours de réalisation. En fin de compte, la seule hypothèse qui est en train de se vérifier pleinement est l'engagement et la motivation des bénéficiaires, à l'exception de la baisse enregistrée dans le CTP de NKTT.

En ce qui concerne la composante femmes et pêche, la Convention vise l'inclusion effective des femmes dans le secteur, une tâche qui n'est pas facile étant donné la multiplicité des intérêts dans un secteur dont le poids spécifique est la clé de l'économie mauritanienne, et dont la modernisation se fait en contournant les formes traditionnelles de participation qui sont abandonnées en raison de l'inefficacité ou des intérêts politiques.

Contrairement à la Convention précédente, la *Convenio* ne prend pas en charge les femmes vendeuses et revendeuses du poisson dans NKTT mais à NDB. Dans la capitale, il n'y a même pas un seul marché public de poisson, de sorte que le produit est vendu directement sur le port, ou les magasins de proximité tels que ceux pris en charge dans la première Convention. Cela est en soi un avantage comparatif pour les groupes de femmes: l'entretien avec les femmes de Dar Naim a montré qu'elles peuvent déjà se débrouiller sans l'aide du programme ME, mais elles ont insisté sur le fait que l'accès au crédit aiderait considérablement les volumes d'investissement et l'augmentation de leurs entreprises. Ce groupe est majoritairement d'ethnie Wolof et commerce également avec des légumes et d'autres articles si nécessaire, en plus de la revente du poisson acheté sur le port de NKTT. À la réalité il s'agit des personnes dont les familles ne proviennent pas du secteur de la pêche, c'est pourquoi IO ne les inclut plus comme des bénéficiaires dans la Convention. Mais ces groupes de revendeuses, dotées d'un sens aigu des affaires et beaucoup plus nombreuses que les transformatrices, pourrait bien mettre en place une chaîne de vente des produits laitiers au Brakna et au Gorgol.

Dans ces deux Wilayas, les précipitations enregistrées jusqu'à la fin de septembre 2013 étaient de 280mm, -par rapport aux 400mm à la même date de l'année 2011- ; ce qui laisse présager une période de soudure 2014 pour le moins difficile. Mais la Convention n'a pas d'autre modèle ou mécanismes pour répondre à ce contexte que de recommander la conservation des économies des comptes-épargne, la production du fourrage ou la constitution des greniers. IO dispose d'autres outils pour répondre à la période de soudure à travers l'AECID, comme la Convention pour situations d'urgence, qui a déjà été activée précédemment, et le projet de transfert d'argent avec ECHO, ainsi que d'autres dons.

Les politiques sectorielles globales pour l'agriculture et le pâturage sont favorables, tels que la mise en œuvre du Code Pastoral dans laquelle la Convention joue un rôle très important pour sa dissémination au Gorgol et au Brakna. Mais d'un autre côté la Convention a vu comme l'ONESPI (Office National d'Inspection Sanitaire de Pêche) n'a pas approuvé les activités du Centre «La Sirène » pour produire du poisson fumé, bien que le Centre est construit selon les normes du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Il s'avère également que, même si le gouvernement a approuvé le nouveau Crédit Mutuel et le Réseau des Femmes, il n'a pas fait

de même avec le Centre qui se trouve dans un état de non-droit depuis 2011, quand il a épuisé son autorisation provisoire pour trois ans. En termes purement administratifs, le Centre pourrait être fermé à tout moment. C'est pour cette raison que la continuation de l'appui du Centre par l'AECID est considérée comme cruciale par M2000, comme il est indiqué dans la section des Recommandations.

Simultanément à un faible développement humain, économique et politique, la Mauritanie a également une caractéristique très particulière pour le monde contemporain: bien que l'esclavage ait été officiellement aboli en 1981, certaines organisations estiment que plus d'un demi-million de personnes vivent du travail forcé ou dans la servitude à d'autres personnes qu'ils reconnaissent comme supérieures, ou sont à leur charge. Ce phénomène sociologique affecte d'autres pays de la zone bordant le Sahara et l'Afrique sub-saharienne, dont la population est de groupe ethnique Peul (ou Pulaar), y compris le système des castes qui reflète l'ancien esclavage. Selon certaines sources, le groupe ethnique Wolof (auquel appartiennent les pêcheurs) a abandonné ce type d'arrangement social. Si bien les sécheresses des années précédentes ont brouillé la vie sociale (et donc les relations d'esclave) du fait des migrations vers les villes. La Convention agit dans les villages Peul, bien que les partenaires n'entrent pas à discuter avec les bénéficiaires des détails de la situation ou du statut social de chacune d'elles, évitant ainsi le risque de rejet de l'intervention par les leaders de ces communautés. Mais ces faits doivent être pris en compte avant de formuler de nouvelles actions de coopération. D'autres ONGs sont actives dans ce domaine en Mauritanie, qui pourraient bien être consultées sur des situations spécifiques de certaines communautés, comme un moyen de reconnaissance et de récompense pour celles dans lesquels cette pratique a été définitivement supprimée.

4.3 Efficacité.

Question clé 6: Quel est le niveau d'exécution des activités?

L'EE valide la plupart des résultats reflétés dans le rapport d'étape de la PAC 2, version du 12 septembre 2013. Cependant, dans ce document on peut détecter un écart par rapport aux IOV de l'OS2, dont sept apparaissent non remplis. Certes, les IOV pour 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6 et 2.7 ont résultés inutilisables même bien rentré dans le PAC 3, au moment de la rédaction du présent rapport. La même chose s'applique aux indicateurs de performance, parmi lesquels tous, en dehors du 2.3.2, montrent des rendements inférieurs à 50 % de la mise en oeuvre prévu pour cette phase d'exécution à mi-parcours de la Convention

Même si M2000 est la seule ONG présente dans le secteur de la pêche, et bien que ses opérations à NDB semblent bonnes, la situation actuelle du CTP de NKTT est l'un des aspects non résolus de la composante Femmes et Pêche, et aucune solution claire ne semble visible pour l'instant, sauf à demander une modification substantielle des termes de la Convention à l'AECID. Et même ainsi, la solution va dépendre d'un certain nombre de facteurs convergents. La première Convention a établi cette infrastructure sans étude de faisabilité préalable et avec un nombre initial de 160 membres, desquels seule une trentaine se maintient aujourd'hui. Tel que rapporté à l'EE, IO a tenté d'obtenir du financement supplémentaire à partir de son siège social et Oxfam International pour le renflouement, malheureusement (et c'est tout à fait compréhensif) sans succès. Afin de contribuer à sa viabilité, IO avait approuvé la construction d'une usine de glace dans le Centre qui a très peu fonctionné en raison du coût élevé de l'électricité qui a fait que son exploitation soit déficitaire. De même et en vue de diversifier les

technologies de production, la construction d'une plateforme de fumage fut approuvée, avec les résultats commentés sous la question clé 5.

Les membres du GIE « La Sirène » contribuent avec 15% de leurs bénéfices à l'exploitation du Centre, un montant qui est insuffisant pour couvrir les coûts fixes, l'amortissement et le personnel. La situation risque de s'exacerber si les femmes quittent le GIE du fait de la perspective de non viabilité en raison des frais liés à son fonctionnement et du sous-emploi. Après quatre années de fonctionnement intermittent, l'EE présente deux alternatives pour résoudre cette impasse : la première consistant à fournir du crédit ouvert aux femmes transformatrices pour acquérir les produits, les traiter et les commercialiser sur le long terme, mais de façon durable grâce à l'existence de ce crédit ; ou modifier la Convention de partenariat entre M2000 et IO afin que ce dernier participe à la gestion du Centre. Ou les deux simultanément. Sinon, «La Sirène » peut rentrer sur la voie prévisible du déclin final; la paralysie du Centre ayant des conséquences juridiques difficiles à prédire, comme sa propriété par le GIE actuel avec 30 membres. La section Recommandations abonde sur le sujet, en proposant par exemple que la propriété du Centre revienne IO et/ou à la Coopération espagnole en cas d'arrêt des activités sur une période raisonnable prédéterminée.

Bien que toujours déficitaire, il est nécessaire de commenter la bonne marche du CTP 'Yakal' à NDB avec de très bonnes perspectives de viabilité après moins d'une année de fonctionnement. Certes, les conditions urbaines du commerce et de la culture de la pêche sont différentes à NDB qu'à NKTT ; mais son succès devrait être soigneusement étudié pour déterminer si certains des éléments qui le rendent possible seraient utilisables pour «La Sirène», en particulier ceux liés à sa gestion et à la gestion du travail de ses participants qui ont reconnu à l'EE que leur revenu individuel est d'entre mille et 1.500 MRO par jour travaillé. La Convention continue de payer les 19.000 MRO par mois (l'équivalent de seulement environ 15 heures de travail chez les femmes) au titre de la taxe d'occupation des immeubles et services du port, qui devrait être le prochain objectif pour la pérennisation du GIE avant l'achèvement du programme. La saison de poutargue de novembre à février va préciser l'emploi temporaire de 30 nouvelles femmes dans le CTP, qui devraient contribuer à hauteur de 15% de leurs bénéfices comme leurs collègues permanents. Pendant ce temps M2000 en utilisant l'espace du CTP comme bureau va épargner le paiement du revenu de la précédente location de bureaux dans un autre bâtiment, montant qui devrait revenir aux opérations du Yakal pour augmenter son autosuffisance. C'est l'animatrice qui fait les comptes du CTP, une tâche qui doit être effectuée par un membre qualifié du GIE comme le font les participants aux GIEs laitiers.

Question clé 7: Quel est le niveau d'atteinte des indicateurs des résultats?

Parmi les 57 indicateurs la plupart sont en cours de réalisation ou ont été terminés dans le temps ou bien de façon proportionnelle au temps d'exécution écoulé, à l'exception de 14 importants concernant notamment l'OS 2:

Indicateur IOV	Objetif à la fin PAC 2	Ligne de Base	Commentaire
----------------	------------------------	---------------	-------------

IOV R.1.1.4: Une plus grande appréciation de la représentativité au sein des instances de prise de décision des structures par leurs membres (nombre d'appuis donnés à la base).	NON concret	Faible représentativité au sein des instances de prise de décision -les structures ne sont pas pour la plus part membres des instances de décision	Atteignable, IOV pas totalement spécifique avec des éléments subjectifs sur l'ampleur et profondeur de la reconnaissance
IOV R.1.2.1: Augmentation de 15% de la productivité à l'hectare de 70 producteurs à la fin de la <i>Convenio</i> .	0	Augmentation de 15% de la productivité (des 4 filières développées en l'irrigué) à l'hectare de 70 producteurs à la fin de la <i>Convenio</i>	Productivité de 8 tonnes est un indicateur non spécifique car agrégant la productivité des différentes variétés de Dieri, Walo et irrigation, chacun d'elles avec différents rendements
IOV R.1.3.2: 50% des ménages vulnérables réussissent à entretenir les capitaux productifs acquis.	27,5%	50% des ménages vulnérables réussissent à entretenir les capitaux productifs acquis	Indisponibilité du capital productif – En retard, mais atteignable
IOV R.1.3.3: Augmentation de 15% des revenus des ménages grâce aux Activités Génératrices de Revenu développées	Proportionnel - Le revenu moyen des ménages vulnérables sera de 30 000 MRO par mois grâce aux Activités Génératrices de Revenu développées	0 -	Difficilement calculable. Voir commentaire sur inflation en-dessous de cette table
IOV R.2.1.4: D'ici la fin du programme, le réseau aura mené au moins 2 actions d'incidence politique	0 - Proportionnel	D'ici la fin du programme, le réseau aura mené au moins 2 actions d'incidence politique.	Indicateur pas lié à la période de l'évaluation à mis-parcour - en 2009, un déguerpissement des femmes transformatrices et des actions contre l'interdiction d'exportation
IOV R.2.2.1: 80% des petits producteurs déclarent travailler pour soi-même à la fin de la <i>Convenio</i>	80% des petits producteurs déclarent travailler pour soi-même à la fin de la <i>Convenio</i>	20% déclarent travailler pour soi-même	Seuls 3 GIE établis
IOV R.2.2.3: 80 % des revendeuses appuyées par le projet, s'approvisionnent au centre de transformation de poisson de Nouakchott	0	0 0 (aucune revendeuse ne s'approvisionne à partir du centre)	Dépendra de l'accès au financement
IOV R.2.2.4: Améliorer de 80% la facilité de l'accessibilité du poisson par les femmes (quotas livrés aux femmes, quantité transformé, temps mis pour trouver le produit, prix de reviens, etc.)	0	0 (La mutuelle n'était pas encore mise en place).	IOV non spécifique, pas mesurable parce que composé
IOV R.2.2.5: Nombre au moins 80 services (crédits) rendu par la mutuelle aux acteurs de la pêche artisanale	Membres de 3 GIE, quelques 17 individus	0	Nécessaire de réviser la pertinence de l'objectif par la surproduction de poissons en face de l'incapacité d'achat par les bénéficiaires

IOV R.2.3.2: La commercialisation du poisson vers l'intérieur du pays augmente de 30% d'ici la fin du projet	0	38% - 3.448 kgs vendus -Actuellement, nous avons une moyenne de 1 500 Kg qui sont vendus mensuellement sur la base de sept mois d'activités.	En deçà de l'objectif, atteignable après la possible modification substantielle de la part de l'AECID
IOV R.2.3.4: Augmentation de 20% des revenus des transformatrices	Revenus en MRO pour périodes annuels et mensuels	Transformatrices (sources: SSEA de la <i>Convenio</i> 06-C01-059, en 2010): - Nouakchott : Revenu mensuel de 186 614 MRO et un bénéfice de 38 191 MRO - Nouadhibou : Revenu mensuel de 97 668 MRO et un bénéfice de 34 848 MRO Revendeuses (sources : SSEA de la <i>Convenio</i> 06-C01-059, en 2010): - Nouakchott : Revenu mensuel 161 922 MRO et un bénéfice de 31 043 MRO - Nouadhibou : Revenu mensuel de 83 723 MRO et un bénéfice de 26 675 MRO	Indicateur qui manque de mesurabilité en raison des circonstances de la production des poissons
R.3.1.2 R 3.1.5, R 3.2.2 sur dissemination d'information et participation de la société civile dans les processus initiés par la <i>Convenio</i>	0 proportionnel au temps d'implémentation passé	0	Atteignable

Les indicateurs de développement économique n'intègrent pas la dépréciation de l'inflation, estimée par le FMI à 6 % par an pour les PAC 1 et 2 et avec la perspective d'une baisse de 3% au cours des deux prochaines années. Les indicateurs en prix courants doivent être corrigés par le facteur d'inflation approximativement de 15% pour produire des prix constants.

La Mauritanie importe 75 % de sa consommation alimentaire, qui a connu une augmentation continue ces dernières années. Sur le marché des changes, le MRO a expérimenté une dépréciation face à l'euro de 7 % entre février 2011 et octobre 2013, avec des fluctuations importantes. Cette variation est imputée aux résultats dans le calcul du système de parité de pouvoir d'achat (PPP) et devrait être prise en compte lors de la définition des indicateurs de base monétaire en prix constants.

Question clé 8: Les activités devront-elles être poursuivies ou révisées?

En dehors de l'unité de production de tomates en conserve qui a été dûment annulée, il y a trois activités qui devraient être revues selon l'EE.

La première est le CTP « La Sirène » pour lequel un nouveau plan de viabilité doit être préparé sur un prix d'achat constant d'environ 50 MW/kg et de vente de 200-300 MW/kg, montant auquel on pourrait continuer de vendre toute la production de poisson séché et fermenté dans le pays ou exporter vers le Sénégal. Les femmes continueraient à contribuer à hauteur de 15 % de leurs bénéficiaires, de sorte que le nombre de participants dans le GIE devrait au moins doubler pour que le CTP cesse de tourner à perte comme à l'heure actuelle. L'expérience acquise dans le CTP de NDB doit être analysée, afin d'identifier les éléments transportables à NKTT et les leçons apprises.

La deuxième est le Crédit mutuel (Mutuelle) indépendant de M2000, qui devrait renouveler les contrats de son personnel d'ici fin novembre 2013. Sinon, sans des travailleurs ce serait impossible de continuer les recouvrements des prêts déjà octroyés, tandis que le travail du coordonnateur de surveiller le GIE de pêche ne permet pas le chevauchement des activités avec la reprise de la cotisation. L'innovation fondamentale de la Mutuelle est qu'on devrait étendre les services de microcrédits aux femmes, à la fois les revendeuses et les transformatrices et avec 40 millions de MRO actuellement sur son compte afin de restaurer la chaîne de valeur, dont le maillon le plus faible reste l'accès au produit pour le transformer par les transformatrices qui n'ont souvent pas les moyens de paiement. On devrait aussi embaucher au moins un nouvel agent de crédit pour étudier les opérations des petits producteurs et des femmes.

La troisième est de renforcer les activités de marketing dans la région du fleuve, fondamentalement la prospection de nouveaux marchés pour les sachets de lait fermenté produits par les GIEs laitiers. L'interaction avec les vendeuses de NKTT devrait être étudiée, y compris l'analyse coût-bénéfice du transport routier par camion réfrigéré. Les plans de M2000 d'acquiescer un camion réfrigéré devraient envisager l'utilisation de celui-ci pour le transport des produits laitiers lors des retours à vide à NKTT, depuis l'intérieur du pays.

La production du CTP est vendue entièrement, mais l'augmentation attendue de la production, si l'on ouvre l'accès au crédit pour les femmes, exige de nouvelles formes de soutien à la commercialisation, comme il est indiqué dans la section des Recommandations.

Question clé 9: Les RRHH et RRF sont-elles suffisantes pour atteindre les résultats escomptés?

Le Consortium IO, AMAD, ACORD et M2000 comprend une vingtaine d'employés hautement qualifiés dans la gestion et les aspects techniques, ainsi qu'un nombre variable d'animatrices et animateurs et du personnel administratif. Compte tenu de l'état d'avancement des activités dans la région du fleuve, il est possible qu'une partie des professionnels auront du temps libre après avoir effectué le suivi des actions précédentes. Cette disponibilité du temps pourrait être utilisée pour améliorer les études de marché et de faisabilité de diverses fermes comme les légumineuses, les céréales diverses, les fruits, l'élevage de poules et de chèvres dans des endroits autres que celles prévues par la Convention, formant un dossier de cahiers techniques sur projets qui sera utile pour les entrepreneurs et les collectivités qui ne sont pas couvertes par la Convention, mais ont exprimé leur intérêt pour la méthodologie de celle-ci.

ACORD apporte un technicien agricole en soutien aux activités à Brakna, sans coût additionnel pour la Convention.

Comme prévu pour le début de la PAC 3, sept animatrices du CTP NKTT ont quitté le projet en juin 2013. Cette situation pourrait être inversée si la nouvelle configuration proposée pour « La Sirène » est finalement réalisée, parce que l'augmentation du nombre de participants dans le GIE nécessitera le réembauche des nouvelles animatrices ou de celles qui firent déjà partie de l'équipe. Les questions sur le personnel de la Mutual ont été déjà prises en compte dans la question clé précédente.

L'exécution budgétaire de la Convention se réalise suivant le rythme prévu. Le budget global est homogène, en fixant des niveaux de dépenses similaires pendant chacune des quatre années de son cycle.

Question clé 10: *Quel a été le niveau d'application du système de suivi évaluation? Le SSE mis en place permet-il de suivre et de mesurer les effets du programme? Est-ce que les acquis du programme peuvent être capitalisés pour montrer des évidences afin de faire du plaidoyer? Dans quelle mesure les informations fournies par le SSEA ont été utiles pour la prise de décision pour améliorer l'intervention?*

Dans la question clé 3 se trouve une première analyse des caractéristiques du SSE. Les bases de données de référence du SSE sont décrites dans la mission de formulation de la Convention d'octobre 2010 et les renseignements recueillis par les bénéficiaires et membres des GIEs dans leurs cahiers des comptes d'exploitation, plus la comptabilité officielle des CTP et des partenaires à la Convention.

La qualité de ces données varie. D'une part, la Mauritanie est clairement déficitaire du point de vue de la quantité et de la qualité des statistiques officielles, de sorte qu'à l'exception de quelques données recueillies comme référence du projet VISA, les lignes de base sont pour la plupart d'élaboration propre par IO et ses partenaires. L'EE a quelques réserves quant à la pertinence de certains éléments dans les lignes de base, ou encore la conceptualisation des termes tels que la vulnérabilité, les variations de taux de couverture des besoins en céréales, l'efficacité des enquêtes et des positionnements, ou les quantifications monétaires entre autres éléments. Mais il est clair que l'information est produite à partir des données de la plus haute qualité qui pouvaient être obtenues à l'époque.

L'information de qualité standard est celle recueillie par les bénéficiaires eux-mêmes, systématisée et diffusée par le plaidoyer et l'organisation depuis la première Convention. L'EE juge appropriées les modalités d'échantillonnage, d'extrapolation et de projection des données du SSE fournies par les partenaires à la Convention, en reconnaissant les limites auxquelles les collecteurs de données sont confrontés.

La fréquence des réunions (mensuelles et trimestrielles) et les niveaux de spécialité et la participation des différents départements des organisations font conclure que l'échange d'informations et les décisions qui en découlent sont l'un des facteurs qui contribuent à la réussite de la mise en œuvre de la Convention. Même pour les zones qui n'ont pas si bien réussi dans l'exécution comme la question de « La Sirène », l'EE pense que les partenaires ont presque épuisé toutes les possibilités offertes, et qu'il est temps de passer à une autre phase

avec de nouveaux arrangements institutionnels et des mécanismes d'application entre autres pour améliorer la coopération entre IO et M2000.

Question clé 11: Quelle appréciation du programme et de sa mise en œuvre font les communautés?

La réponse de tous les individus et les groupes interrogés est positive sans équivoque et de manière répétée, sans exception. Les évaluations sont basées sur un large éventail de faits, depuis la possibilité de générer leurs propres revenus et d'améliorer l'entreprise familiale, l'augmentation de l'autonomie personnelle, en passant par l'alphabétisation et de formation, - facilitant un travail digne et hygiénique-, jusqu'à la revitalisation des liens et de la résilience au niveau communautaire, la fourniture de biens d'équipement et l'amélioration de la situation en matière de sécurité alimentaire. En plus d'une batterie de perceptions similaires, parmi lesquelles l'auto-estime personnelle et la reconnaissance aux organisations qui ont rendu possible le changement d'une grande variété de situations de manque de capacités, de vulnérabilité, de pauvreté et de dépendance personnelle.

Pour la plupart, sachant que les subventions sont venues d'Espagne, la gratitude s'est étendue à ce pays comme donateur.

L'ensemble de personnes interrogées au Grogol et au Brakna et la plupart des petits pêcheurs, des revendeurs et des membres du Yakal ont convenu que leurs activités se poursuivront même si les organisations du consortium mettaient fin à leur soutien demain. Sans doute s'agit-il des opinions un peu enthousiastes, mais qui doivent être mitigées de l'avis de l'EE, dès lors que les bénéficiaires auront certainement besoin de certaines qualifications et que la surveillance est encore nécessaire pour la plupart d'entre eux, en particulier avec la sécheresse⁸ qui semble se rapprocher.

Les changements vécus par ces groupes humains mériteraient une évaluation sur le modèle de la théorie du changement, dont certains principes sont introduits dans le présent rapport. Dans tous les cas, la perception de l'EE est que l'intervention a été réalisée en toute transparence, en donnant aux bénéficiaires un sentiment de contrôle sur leurs propres activités et la possibilité d'établir des liens solides entre ces groupes et les membres du consortium.

Question clé 12: Quel a été l'effet des actions de plaidoyer du programme sur les décisions politiques et sur l'élaboration des stratégies aux niveaux local et national?

Ces effets des résultats sont mesurés par les IOV des résultats 2 et 3 de OS 3, par l'analyse et le traitement des cinq processus et des actions postérieures jusqu'à la fin de la Convention. Le rapport PAC 2 montre que toutes les réunions du ROSA ont eu lieu, et qu'entre la période couverte à ce jour, l'étude d'un processus a été initiée.

L'EE a participé à trois réunions avec les structures officielles (FNP et Walids de Brakna et de NDB) où elle a pu percevoir les positions des partenaires d'IO dans ces deux domaines, notamment celles de M2000 et ACORD comme cohérentes et ciblées. Également dans les entretiens d'évaluation et lors de la restitution préliminaire, une discussion intéressante eu lieu

⁸ <http://www.wfp.org/stories/life-brink-hunger>

sur les attentes d'IO sur l'investissement dans les secteurs productifs par l'Etat, l'amélioration de la gestion des questions cadastrales, l'opérationnalisation de la politique de protection sociale ou de restructuration et renforcement du tissu social, entre autres. L'EE estime que c'est un travail en cours dont les effets devraient être notés vers la fin de la Convention.

Dans tous les cas, on n'a pas encore eu de cas assez significatif à l'exemple du niveau atteint en Mars 2009, lorsque le Réseau a mené une action de sensibilisation contre l'expulsion des transformatrices des plages et quand l'APA a pris des mesures contre l'interdiction d'exportation, par exemple.

Question clé 13: Quelles sont les forces et faiblesses résidant dans la construction et la mesure des indicateurs de résultats?

Pour citer des concepts différentes, pour USAid un indicateur est une variable dont le but est de mesurer les changements dans un processus. Pour EuropeAid c'est une description de l'objectif du projet en quantité, qualité, groupes cibles, temps et localisation. Dans le Manuel de Gestion d'Evaluation de l'AECID, c'est une expression quantitative ou qualitative d'une variable pour décrire certains aspects de l'intervention qui permet d'évaluer ce qui a été réalisé par rapport à un indice de référence. Pour ces trois institutions, les indicateurs devraient être SMART, ce qui signifie spécifiques, mesurables, réalisables, Acceptés ou pertinents et temporellement définis.

Pour l'EE les indicateurs globaux de la Convention 10-CO1-100 ne sont pas à proprement parler 'smart'. Et ils sont trop nombreux, jusqu'à 57 indicateurs au total dont 40 sont de résultats, contrairement à la tendance actuelle de limiter le nombre d'indicateurs à un peu plus d'une douzaine indépendamment de la taille et du budget du projet considéré. Globalement aussi, un tel projet peut résulter non évaluable dans un environnement de très faible qualité statistique comme la Mauritanie. Quelques-uns d'entre eux sont basés sur des pourcentages, de sorte que leur spécificité est compromise surtout lorsqu'ils se réfèrent à des lignes de base qui se rapportent aux conclusions de la mission d'identification de la Convention, basée à son tour sur les résultats de l'ancienne Convention et du projet bilatérale VISA de l'AECID sur la valorisation de l'irrigué pour la souveraineté alimentaire.

La mesurabilité des autres indicateurs n'est pas évidente, surtout ceux qui sont exprimés en montants en tenant compte de l'absence d'ajustements par l'inflation et de la dépréciation du MRO. Les revenus proposés sont des moyennes annuelles, alors que beaucoup de gens ne travaillent pas à temps plein. En outre, ces revenus ne tiennent pas compte du repos biologique pour la pêche, ou de la disponibilité saisonnière des poissons, ni de la fluctuation des prix en fonction de la qualité ou de la quantité de l'approvisionnement. Enfin, la période de Ramadan n'est pas prise en compte, alors que l'activité économique chute de plus de 30% pour le travail manuel et physique à travers le monde musulman au cours de cette période.

L'EE a aussi des préoccupations au sujet de l'atteignabilité d'autres indicateurs: par exemple l'indicateur OS1.5 sur la vulnérabilité tourne autour du nombre des repas par jour selon les perceptions des individus et des familles, sans dire quelle est la mesure des Kcal apportés ou du poids de la nourriture. Cette mesure de la vulnérabilité n'est pas conforme aux concepts courants de sécurité alimentaire. La pertinence d'un indicateur comme OS 2.5 constitué de la production de 7 documents juridiques afin que les bénéficiaires puissent travailler

indépendamment peut être adaptée ou non en fonction des besoins de chacun des bénéficiaires ou des groupes.

Enfin, pour le moment, seuls 11 indicateurs sont applicables à cette évaluation intermédiaire, laissant les 46 autres pour les vérifications à la fin de la Convention. L'EE a été un peu surprise par l'article 1 des TdR requérant l'évaluation des résultats obtenus entre 1 février 2011 et le 31 décembre 2012, quand en fait un processus d'évaluation intermédiaire regarde normalement les mécanismes de mise en œuvre plus que les résultats.

En bref, du point de vue technique l'ensemble des indicateurs est le maillon faible de la Convention. Bien que l'EE a constaté que le SSE de l'UGP fonctionne bien, sur la base de l'application des indicateurs d'activités. Cela peut être dû à la clarté avec laquelle les bénéficiaires, les secteurs et les modes d'intervention ont été conçus.

Par exemple, le système d'irrigation californien a été essayé avant et s'adapte bien aux moyens des paysans du Gorgol et de Brakna. Une pompe de type aspirante puise directement l'eau du fleuve qui est distribuée à partir des tuyaux PVC enterrés dans les parcelles, avec des ramifications par tout le jardin, minimisant ainsi les pertes par évaporation et la détérioration des tuyaux. Les pompes d'1.5 HP utilisées permettent d'arroser jusqu'à 500 m² en une demi-heure. Le système est facilité par la disponibilité des pièces de rechange, et les dépenses sont de trois litres de carburant à l'heure. L'entretien des pompes est simple, et le coût de la pompe est d'environ 1.000 € pour un rendement de 7.200 lts/heure. De la sorte, on peut bien supposer que l'utilisation normale de cet équipement va produire les résultats escomptés, indépendamment de ce que l'indicateur utilisé ne discerne pas entre la productivité des cultures pluviales, inondées ou irriguées. Des conclusions similaires peuvent être tirées pour les fermes laitières, la production des volailles et des petits ruminants. Mais ces conclusions ne sont malheureusement pas applicables aux opérations plus complexes comme celles réalisées sous la composante Femmes et Pêche.

Question clé 14: Quelles sont les principales leçons apprises après deux ans de mise en œuvre de la Convenio?

L'EE a interrogé toutes les parties prenantes sur les leçons apprises. Les principales constatations sont les suivantes:

- La pauvreté commence à diminuer, car les gens ont commencé à s'organiser.
- Les cycles de sécheresse semblent se répéter tous les cinq ans.
- Le niveau de la coordination, d'échange d'expériences et d'efforts conjugués entre les ONGs (y compris internationales et d'autres prises en charge par l'AECID, Cives Mundi et Mon3) est faible.
- La situation dans les zones d'impact climatologique n'a pas beaucoup changé au cours de la dernière décennie ; même s'il faut souligner que les modes de travail d'IO et ses partenaires dans ces zones représentent une innovation dans ce domaine.
- L'approche programme tend à consolider les acquis des deux premières Conventions et le développement des trois partenaires d'IO.
- La gestion des effets du temps et de l'inclusion des femmes dans le secteur des pêches en Mauritanie exigent plus que les quatre ans d'une seule Convention. Les résultats actuels auraient été impossibles à réaliser avec la première Convention seulement parce

que la sensibilisation et l'organisation doivent être stabilisées avec le passage du temps, de même que l'attitude des hommes sur le nouveau rôle des femmes.

- Étant donné que les activités et les intrants sont bien adaptés aux besoins locaux, très probablement une troisième convention peut étendre les pratiques mises en œuvre dans la région du fleuve à d'autres bénéficiaires qui sont prêts à suivre la même méthodologie, à condition de disposer des microcrédits leur permettant de mettre en œuvre le système californien, de pratiquer la rotation des cultures et de clôturer les périmètres cultivés.
- Les bénéficiaires comprennent clairement leur rôle dans les questions de sécurité alimentaire, sauf peut-être par rapport à la RRD qui nécessite plus de préparation et se fait dans deux villages pour l'instant.
- L'idée que l'analphabétisme des femmes était un obstacle insurmontable à l'avancement des interventions s'est révélée fautive. Les femmes ont pu être alphabétisées sur des périodes allant jusqu'à quatre mois, en parallèle avec la progression des autres activités.
- Les partenaires d'IO ont développé un système de priorisation qui permettra aux bénéficiaires de se prononcer sur la séquence des plantations et récoltes et de répondre ainsi à la météo et à la demande du marché.
- Comme cela est démontré par les deux Conventions, l'approche participative est rapidement assimilée par les bénéficiaires et devrait produire des résultats qui atténuent les effets de la période de sécheresse en 2014 et l'impasse face à la transformation du poisson à NKTT.
- En ce qui concerne les organisations d'exécution, les éléments clés pour le succès de la Convention sont la motivation de leurs équipes, parfois payés sur une base non-concurrence avec le secteur privé. L'efficacité des instruments de surveillance et des procédures de gestion financière, même si les procédures AECID sont souvent décrites comme 'lourdes' et ses formats des rapports ne semblent pas s'adapter à l'information réelle, eu égard à l'espace et aux inconvénients de la feuille Excel pour le traitement des textes. Il faut souligner en plus la diversité des mandats, des trajectoires, des actifs et des politiques des trois partenaires locaux.
- Les problèmes techniques peuvent être gérés à partir de et par les bénéficiaires dans les villages. Certains d'entre eux ont déjà enseigné à leurs enfants et parents ce qu'ils ont appris dans la formation dispensée par la Convention.
- Les infrastructures qui sont gérées par des femmes dans les villages (unités de production laitière, élevages de poussins et chèvres) peuvent difficilement continuer à fonctionner pendant une période de dure sécheresse, en raison de la dépendance au pâturage du bétail et de la taille des exploitations, respectivement. En plus de l'appui que ces exploitations supposent pour les personnes les plus vulnérables, leur taille réduite ne les permet pas de résister à un tel test.
- Toute forme de soutien, pour petit qu'il soit, produit des effets presque immédiats dans l'amélioration du statut des femmes au sein des communautés.
- Le système d'irrigation californien a été essayé avant et est bien adapté aux possibilités des paysans du Gorgol et du Brakna. Une pompe de type aspirante puise directement de l'eau du fleuve qui est distribuée à partir des tuyaux PVC enterrés dans les parcelles, avec des ramifications par tout le jardin, minimisant ainsi les pertes par évaporation et la détérioration des tuyaux. Les pompes d'1.5 HP utilisées permettent d'arroser jusqu'à 500 m² en une demi-heure. Le système est facilité par la disponibilité des pièces de rechange, et les dépenses sont de trois litres de carburant à l'heure. L'entretien des pompes est simple, et le coût de la pompe est d'environ 1.000 € pour un rendement

de 7.200 lts/heure. L'impact des activités sur les bénéficiaires indirects comme les collectionneurs, vendeurs, transporteurs des villages et des familles des bénéficiaires directs à renforcer le tissu social au niveau des villages, de même que leurs filets de sécurité ; et suscite l'intérêt et des réalisations dans les communautés voisines.

- L'amélioration de l'éducation, des compétences et du statut des femmes n'est pas seulement économique, mais également sur les décisions ; en même temps qu'elle influence les activités externes à la Convention au sein des villages et des foyers.
- L'approche de développement local a contribué à la renaissance des pratiques agricoles tombées en désuétude dans certaines communautés, à l'exemple de la culture du Dieri dont les techniques avaient déjà été perdues par les jeunes dans de nombreux villages. Les agriculteurs en viennent à comprendre le bien-fondé et les avantages de la vente du bétail avant les périodes de soudure, même si le déstockage continue de se faire à perte, en raison de l'inflation. En d'autres termes, le revenu de la vente de bétail par la menace de la sécheresse ne couvre pas l'achat du même nombre de têtes en qualité similaire l'année suivante.
- Malgré le scepticisme à propos de ce qu'on peut attendre de l'Etat, le plaidoyer est une pierre angulaire de la Convention, même à court terme.
- Les informations sur la sécheresse de 2014 sont contradictoires, mais il est clair que les eaux souterraines et les puits sont plus faibles que l'an dernier.

Question clé 15: Quels sont les changements clés d'attitude en termes de changement de comportement qui se sont opérés au niveau des bénéficiaires?

Les formatrices du poisson ont travaillé auparavant dans des situations vraiment regrettables: seules, en plein air, et dans de mauvaises conditions d'hygiène. Le travail du poisson est un boulot pour les femmes, les pauvres et les immigrés. L'activité emploie aussi de nombreuses femmes qui y ont trouvée un moyen de libération du système des castes et du *haratim*, une espèce de travail forcé ou captivité antérieurement assimilée à l'esclavage. Au début de la *Convenio*, 95 % d'elles étaient analphabètes, avec une forte proportion de veuves, sans liens entre elles, sans partage de l'information, ou de la logistique, ni conscience de leurs problèmes.

En revanche, le Réseau des Femmes est un groupe sans précédent en Mauritanie. Mais une réponse pertinente à cette question nécessiterait une étude monographique complète, avec des entretiens individuels et des groupes et un traitement statistique contrôlé. L'EE a essayé de trouver des éléments clés de l'évolution des bénéficiaires, notamment ceux survenus aux hommes dans le cadre des foyers. On sait que la ségrégation des sexes est à la base de la civilisation islamique, de même que la pénétration que les valeurs occidentales est en train d'avoir dans le monde arabo-musulman. Bien que tous les répondants (et la grande majorité des bénéficiaires) sont principalement des ethnies wolof et Pulaar, et leur niveau d'éducation et de revenu est faible, la variété des femmes participant à des actions sur les trois objectifs du programme est totale en termes d'antécédents familiaux et géographiques, de statut social et des perspectives, âge (majoritairement entre 20 et 40 ans), statut matrimonial (mariées avec des enfants lors même que les méthodes de planification familiale sont pratiquées) et relations stables dans leurs milieux de vie respectifs.

Les questionnaires d'évaluation distribués aux ONGs du consortium sur la formation n'ont pas pu être remplis par les élèves, parce qu'au moment de l'évaluation, aucune activité de formation continue n'était prévue. Ainsi l'EE ne peut que transcrire dans ce rapport les

témoignages directs des personnes interrogées, parmi lesquels il convient de souligner une plus grande autonomie pour les femmes au foyer et pour les pêcheurs vis-à-vis des grossistes et mareyeurs.

De même, l'alphabétisation et la connaissance du commerce reçues de la Convention et ses animatrices sont très appréciées, ainsi que l'élargissement de leurs cercles sociaux aux nouvelles relations avec des personnes ayant des problèmes similaires. Dans les deux cas, le développement humain repose en grande partie sur les acquis de la première Convention.

Pour ce qui est des aspects d'amélioration économique, tous les bénéficiaires ont affirmés qu'ils n'auraient pas pu atteindre ce nouveau niveau par eux-même, faute d'initiatives, de connaissance et de capital initial. Sans aucune réserve, l'EE peut dire que toutes les personnes interrogées ont dit sincèrement et tiennent à remercier les changements que la Convention a apportés dans leur vie.

4.4 Efficience.

Question clé 16: Les ressources du Programme ont-elles été utilisées dans un rapport coût-efficacité?

Le personnel administratif et technique des partenaires à la Convention a exprimé sa bonne connaissance de la réglementation économique et financière de l'AECID, qui fournit la base pour une gestion efficace des ressources par le biais du contrôle budgétaire et des fournisseurs. L'EE a également enregistré que les salaires des quatre organisations ne sont pas supérieurs à ceux du personnel ayant des responsabilités similaires dans le secteur privé, même s'ils sont comparables avec ceux du secteur public. Mais dès lors que les ressources de l'intervention ont pour fonction de couvrir les dépenses d'investissement en immobilisations et le fonds de roulement, le critère de base pour établir l'efficacité d'un système de production des articles destinés à la commercialisation (comme c'est le cas de la Convention) est de comparer les prix entre les différents services concurrents sur le marché, afin d'établir si le coût de chaque unité ou service fourni par la Convention est égal ou inférieur au coût des programmes similaires, ou par ailleurs si le coût de chaque unité ou service fourni par le programme correspond aux valeurs du marché local.

L'EE n'a pas effectué une étude de marché sur les articles achetés par le programme ou sur les prix réellement payés pour les denrées sur le marché intérieur en Mauritanie. Mais l'EE a des raisons de croire que des représentants des ONGs négocient les prix d'achat le mieux qu'ils peuvent. Pour leur part, les pêcheurs appuyés par le programme sont tenus de vendre le poisson aux transformatrices au prix du jour dans le port de pêche de NKTT. Pour les achats à NDB, les prix payés sont ceux du jour également, établis par les grossistes et pêcheurs non affiliés à la Convention. La redevance pour l'utilisation du domaine portuaire est inévitable, mais M2000 a pu épargner sur ses coûts fixes en transférant son bureau au Yakal à partir d'un bâtiment privé. Dans le cas des pompes, des rouleaux de grillage et de fil de fer barbelé pour les clôtures, selon le staff technique on a essayé d'utiliser les économies d'échelle. Mais aucun achat conjoint n'a été réalisé entre ACORD et AMAD, ce qui aurait peut-être permis d'obtenir des économies supplémentaires.

Le droit d'inscription à la Mutuelle est de 6.000 MRO et les intérêts des microcrédits de 18% par an, montant raisonnable compte tenu de l'inflation et de la nécessité de maintenir la

capitalisation des actifs à prix constants, plus les risques associés aux opérations de pêche où l'équipement peut être perdu ou se détériorer rapidement, et les coûts de transaction et coûts fixes étant proportionnellement plus élevés, compte tenu du nombre limité des opérations. Cette circonstance doit être prise en compte après l'achèvement du paiement des salaires au personnel de la Mutuelle par la Convention, qui devra être payé avec des fonds de la Mutuelle à partir de décembre 2013, avec la fuite conséquente sur les ressources. C'est une autre raison pour optimiser leur utilisation, en ouvrant l'accès au fonds aux femmes, aussi bien les transformatrices que les vendeuses.

Question clé 17: Les informations collectées justifient-elles l'investissement mis dans le système de SEA?

La Convention vise à renforcer le système de production à travers des productions connues comme le Dieri (sec), le Walo (plaine d'inondation), l'horticulture et l'agriculture non spécialisée traditionnel pratiquée dans le Brakna et au Gorgol, plus certains acteurs urbains de la pêche à NKTT et NDB avec des fonctionnalités de production pour la vente et l'auto-alimentation, le besoin d'accroître leurs revenus par la transformation et la vente de leur production, la création d'unités plus productives et la participation à des réseaux de plaidoyer pour leur insertion dans le secteur de la pêche, qui est le principal secteur productif du pays et emploie plus de personnes que l'administration de l'État dans son ensemble.

Au total, le programme ME dispose de 64 résultats pour de nombreuses autres activités. Compte tenu des importants flux de données générées par la *Convenio*, il est difficile d'imaginer comment on aurait pu faire un contrôle interne efficace (pendant une période de quatre ans) si le SSE n'avait pas été implanté dans la Convention. En outre, l'investissement est essentiellement logistique pour la tenue de réunions, parce que la base du système sont les données collectées/élaborées par les bénéficiaires et les animatrices. L'EE ne doute pas du résultat positif du SSE en termes de relation coût/bénéfice.

Question clé 18: Les bénéficiaires sont-ils associés dans l'élaboration des budgets?

Seulement indirectement, en proposant des activités aux fins d'examen par l'UGP, en apportant chacun sa contribution en espèce et en main-d'œuvre. L'EE considère cette participation suffisante, dans la mesure où on ne peut pas demander plus aux bénéficiaires, compte tenu de leur connaissance limitée de la gestion du cycle de projet. Mais, les coûts de chaque action (par exemple le coût de la construction et de l'équipement, l'utilisation de 15% des bénéfices des transformatrices des centres et leur attribution aux coûts fixes et récurrents, etc.) ont été convenus dans tous les cas.

Question clé 19: Le budget prend-t-il en compte tous les éléments essentiels pour la mise en œuvre du programme?

La disponibilité de ressources financières est par nature toujours limitée, bien que l'expérience acquise au cours de la première Convention et le système de planification participative permettent à l'EE de croire que tous les éléments sont dans le tableau du budget. Comme preuve de cette perception, il y a le fait que jusqu'à la date de préparation du présent rapport, aucune redistribution entre les lignes budgétaires n'a été demandée à l'AECID.

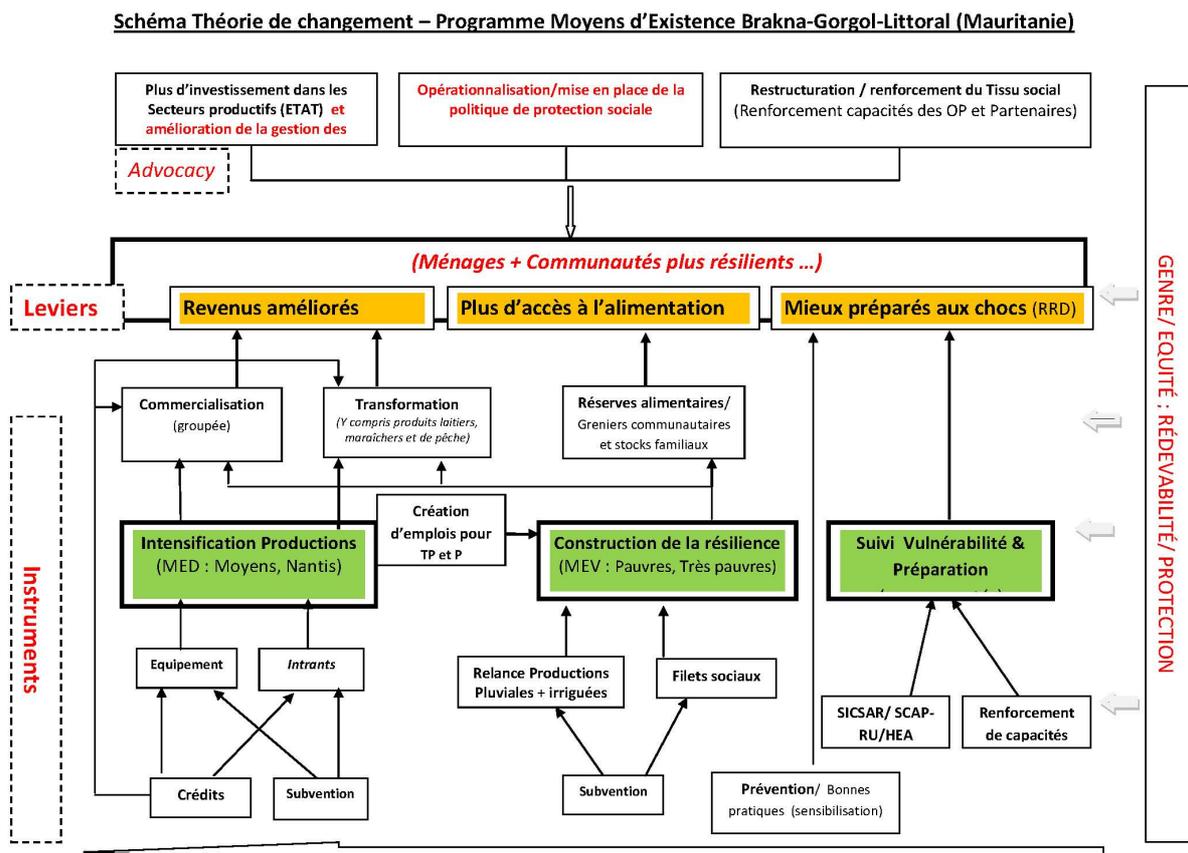
Sur la distinction entre les dépenses essentielles et nécessaires, on peut se poser la question de savoir pourquoi aucun frais administratif n'est payé aux partenaires d'IO. La réponse est que les coûts indirects sont budgétisés comme directs dans les différents transferts aux partenaires.

4.5 Impact.

Question clé 20: *Quelle est la valeur ajoutée du système de suivi mis en place sur la gestion du programme (coordination, suivi des activités, des indicateurs, apprentissages, etc.)?*

Cette question a été partiellement répondue dans les précédentes questions clé 3, 10 et 17. La principale valeur ajoutée est la dynamique de l'information participative, détaillée et en temps réel générée par les participants sur la base des échanges d'idées et d'expériences. Le SSE a également servi à diffuser la «culture Oxfam» entre les partenaires, avec qui IO a partagé les aspects de la direction politique de la Convention.

Parmi les sujets les plus fréquentes de discussion au sein du Comité, il y a les changements dans les circonstances et la mentalité des bénéficiaires. IO a préparé un schéma dont la partie supérieure énonce les trois éléments de changement que le ME essaye d'obtenir, tandis qu'au centre et sur les côtés, on essaye de postuler comment la théorie s'adapte aux besoins réels des bénéficiaires:



IO Mauritanie reflète les contributions du ME et son prédécesseur pour le changement significatif dans les secteurs agricole et de la pêche en Mauritanie, notamment à travers le

développement économique favorisé par ME, quoique basé sur la Convention précédente, comme il a été souligné dans ce rapport.

Pendant ce temps, bien que les actions de lobbying prendront forme dans la seconde moitié de l'intervention comme prévu, l'interaction probablement fréquente entre le personnel et les membres du Comité qui applique le SSE contribuera à une plus grande incidence de celui-ci.

Question clé 21: Les activités du programme sont-elles en train de renforcer l'autonomisation des femmes? Le Programme est-il en train d'affecter positivement les femmes ? Il y a des effets négatifs pour elles? Tel que le programme est en train de se mettre en œuvre, est-ce qu'il est en train de modifier positivement les relations et les rôles homme/femme?

Dans le schéma ci-dessus IO exprime la théorie du changement provoqué par la Convention en même temps comme un processus et un produit. Dans sa forme la plus simple, la théorie du changement est un processus fondé sur le dialogue pour générer une « description d'une séquence d'événements qui devraient conduire à un résultat particulier souhaité ». C'est ce que renseignent les réunions du Comité de suivi, c'est-à-dire que le ME est un programme par et pour les femmes, qui aborde toutes les activités dans les perspectives Genre-Equité-Protection exprimées à la droite du schéma.

Quelle que soit la religion traditionnelle ou majoritaire des communautés, historiquement les rôles des hommes et des femmes sont fortement définis dans les sociétés pastorales, un peu moins dans les zones agricoles et beaucoup plus diffus en zones urbaines. Cette définition s'applique également à la Mauritanie, qui plus est, pour un éventail d'auteurs et de sociologues la Mauritanie présente certains types d'organisation sociale qui n'ont commencé à changer de manière significative qu'au cours des deux dernières décennies.

Dans certaines des questions précédentes ont été discutés les détails des changements dans un laps de temps si court. L'EE estime que les effets à long terme directs et collatéraux induits par cette intervention méritent une étude indépendante sur les réalisations du Réseau par exemple, ou encore l'impact sur les villages le long du fleuve. Bien que sur le papier les conditions pour améliorer le taux de l'égalité des sexes sont remplies, l'histoire et les coutumes peuvent masquer les réalisations à cet égard. L'EE a tenté d'identifier ces conséquences apparentes, mais a à peine pu se concentrer sur le processus et la séquence des changements dans la détermination des effets nets attribuables à l'intervention, au-delà des commentaires des propres bénéficiaires.

Les bénéficiaires ont été directement interrogés sur les possibles effets négatifs de la Convention. Les réponses ont été négatives à l'unanimité: la Convention ne suppose pas une charge de travail additionnelle, car les bénéficiaires fonctionnent par groupes qui travaillent quelques jours de la semaine seulement, et se relaient les jours de travail et les jours libres pour faire face aux autres tâches quotidiennes.

Question clé 22: La réduction de risques de désastres est-elle bien intégrée dans le programme afin de ne pas perdre les acquis lorsqu'une crise apparaisse?(chercher évidences sur la crise 2011-12)

La sécheresse de 2012 a eu lieu au moment où s'achevait la première année de mise en œuvre de la Convention. Il n'y avait pas beaucoup de choses à faire à l'époque pour atténuer la crise, sauf à accélérer le rythme de mise en œuvre. Selon les personnes interrogées, l'intégration a eu lieu à l'initiative personnelle ou collective des bénéficiaires au moyen de l'utilisation de l'épargne obtenue des recettes du programme, la rotation des cultures plus rentables en période de sécheresse, le déstockage du bétail sur recommandation du personnel technique de la Convention, ou du stockage des aliments.

La composante actuelle de RRD est mise en œuvre dans deux villages pour le moment, et consiste en la mise en place d'un système d'alerte précoce basé sur les perceptions des villageois eux-mêmes, sur les comportements des animaux et les symptômes des plantes. L'EE n'a pas pu visiter ces villages.

Question clé 23: Les communautés/ménages appuyés par le programme on-t-elles souffert moins de la crise 2011-12 que celles non bénéficiaires? L'existence du programme a-t-elle facilité la mise en œuvre et la pertinence des actions d'Aide Humanitaire (AH)?

L'EE ne s'est pas rendue dans aucune communauté qui ne soit pas bénéficiaire de la Convention, de sorte qu'il n'y a pas de groupe témoin pour répondre à cette question de façon impartial. Ce que l'équipe a pu recueillir auprès des personnes interrogées des exploitations familiales à Boghé au Bakna sont des témoignages directs que leurs familles et aussi leurs villages en grande partie ont passé la crise sans trop de souffrances, par rapport à d'autres dans leur environnement. C'est durant cette période de crise que les individus et les coopératives qui ne sont pas inclus dans la Convention se sont plus intéressés aux particularités de l'intervention. Dans la section des Recommandations, il est proposé à ACORD et AMAD de préparer des études techniques et de faisabilité pour leur distribution gratuite auprès des personnes et groupes intéressés à reproduire l'expérience de la Convention.

En principe, la Convention ne porte pas atteinte à, ni n'entretient aucune relation directe avec l'action humanitaire qu'IO réalise dans la région du fleuve, à travers un autre accord avec le Bureau de l'action humanitaire de l'AECID et ECHO. Les méthodologies sont différentes : l'atténuation de la sécheresse dans un cas; et les transferts de fonds (*cash transfers*) dans l'autre.

4.6 Viabilité.

Question clé 24: Les partenaires impliqués dans le programme (organisations locales et bénéficiaires) sont-ils prêts et capables de poursuivre/dupliquer eux-mêmes les activités mises en œuvre?

Bien que les trois ONGs ont une certaine base sociale et l'expérience de travail avec la société civile mauritanienne, aucun des deux partenaires locaux ne finance directement ses actions de développement, sinon qu'ils exécutent des activités assignées par diverses sources, internationales dans leur totalité, de sorte qu'ils travaillent à la réalité comme des bureaux d'études à but non lucratif. La plupart de leurs employés sont embauchés pour réaliser des projets spécifiques, mais il y a une certaine stabilité dans l'emploi compte tenu du volume d'activités entreprises au cours des dernières années. Tous les membres de la direction de ces organismes ont soumis à l'EE des idées de projets pilotes et des effets multiplicateurs, mais toujours dépendants du financement externe.

En ce qui concerne les bénéficiaires de la zone fluviale et les revendeuses de NKTT et de NDB affiliées aux GIEs, tous se sont montrés très confiants que leurs activités se poursuivront après la fin du programme. Ceux du Yakal sont conscients de ce que le CTP a besoin de plus de temps pour se consolider, mais ils pensent qu'il va parvenir à être totalement autonome en 2015. Ces déclarations sont des preuves de changements opérés par les deux Conventions sur les bénéficiaires. Il ne fait pas de doute que la mise en place de comptes d'amortissement au niveau des exploitations familiales, GIEs et coopératives appuyés est à la base de cette certitude dans la pérennisation des exploitations.

Le Centre «La Sirène» est celui sur lequel ses membres ont soulevé des questions de continuité. Mais ils ont insisté de façon plus ou moins convaincue sur la viabilité de celui-ci, à condition de faciliter l'accès au crédit pour renforcer le capital circulant. Comme il est dit ailleurs dans ce rapport, ce goulot d'étranglement doit être résolu une fois pour toutes.

Question clé 25: Les comités de suivi et de gestion des activités mis en œuvre permettent-ils d'assurer la viabilité des investissements?

Bien que la résilience de ces communautés est généralement faible, les infrastructures construites et dons de matériels devraient être durables. Dans la région du fleuve le problème reste la fragilité de la situation économique et la gravité de la perturbation que peut provoquer la sécheresse.

Question clé 26: Quel est le niveau d'appropriation du programme et de sa vision par les bénéficiaires?

Cette question est liée à la précédente. Pour les exploitations familiales et les coopératives l'appropriation était claire dès le moment du transfert des installations et des équipements, plus encore que de la constitution juridique des groupes. Ce sentiment d'appartenance est maintenu par les liens personnels établis entre les membres du GIE et les hommes des APAs.

Sur la propriété légale de l'infrastructure il aurait été plus raisonnable de maintenir une certaine forme de co-propriété des installations par IO et/ou l'AECID qui pourrait louer les CTP aux GIEs à un prix symbolique, ou les céder en usufruit. Parmi la documentation fournie à l'EE, il n'y avait pas de contrats de transfert de propriété ; de sorte que l'EE n'a pas de critères pour évaluer les aspects juridiques de celle-ci. En tout cas, l'EE a recommandé une révision de ces contrats en prévision de la dissolution du GIE ou des manœuvres de douteuse bonne foi de la part de certains des membres, à l'exemple de ceux visant à éjecter ou fermer l'entrée des nouveaux candidats, de manière à restreindre la propriété à un groupe réduit de membres.

Question clé 27: Les activités sont-elles dans une logique de pérennisation? Par exemple: les périmètres maraichers des femmes, soit avec un objectif économique ou de filets de sécurité.

Certes, l'accent est mis sur la durabilité et IO dès le début a manifesté à toutes les parties prenantes que son soutien est temporaire. L'injection de capital initial et la fourniture d'infrastructures sont à la charge d'IO. Ce qui implique que seuls les coûts fixes et courants – par ailleurs pas très élevés du fait de la simplicité des techniques utilisées-, sont à la charge des bénéficiaires.

Le CTP de NKTT a été construit avec des fonds de la Convention MED précédente. L'inspection visuelle a révélé qu'il se trouve en bon état de conservation ; qu'il présente des problèmes d'accès pour les véhicules durant la saison des pluies qui pourraient être résolus avec quelques camions de sable et un bulldozer ; et qu'il est gardé 24 heures. Mais il n'est pas rentable.

***Question clé 28:** Les compétences des partenaires sont-elles renforcées par le programme? Comment le programme intègre-t-il le processus de désengagement des partenaires?*

Bien avant le début de la Convention, les trois partenaires comptaient déjà avec les acquis de la première Convention, y compris la connaissance des règles de l'AECID. Le saut qualitatif de ME a entraîné l'embauche de personnels supplémentaires capables d'effectuer les tâches nécessaires, de sorte que les partenaires ont acquis de nouvelles compétences, à tout le moins au stade actuel d'exécution de son cycle.

La difficulté à résoudre les problèmes de «La Sirène» indique que les nouvelles compétences devraient être explorées et appliquées dans ce cas particulier.

Les partenaires ne considèrent pas la finalisation de la Convention comme un événement traumatisant, dès lors qu'ils ont d'autres partenaires et programmes en cours, en plus de ce qu'ils pourront obtenir dans le moyen terme, y compris la formulation de nouvelles actions/partenariats avec IO. Seule M2000 reste totalement liée à IO et à l'AECID, sans autres alternatives de financement.

4.7 Methodologie.

***Question clé 29:** À quel niveau de participation (conception, mise en œuvre, suivi, évaluation) et à quel degré les populations ont-elles été impliquées dans tout le processus?*

Un élément fondamental de la conception sont les leçons tirées de la première Convention. Les bénéficiaires n'ont été impliqués dans la conception que de manière indirecte par le biais des activités proposées, l'établissement des horaires, la planification des contributions en nature et la participation à certaines réunions du Comité de suivi.

Les réflexions critiques des bénéficiaires participant à des réunions du Comité de suivi et des activités préparatoires ont été prises en compte.

Naturellement, les bénéficiaires ont été un élément essentiel de la mise en œuvre. En ce qui concerne les principales innovations, on relève l'inclusion des hommes dans le processus.

***Question clé 30:** Quel est le degré d'appropriation "d'une vision programmatique" par les partenaires?*

Les quatre organisations présentent des différences historique, d'expérience et d'interprétation de leur propre rôle dans la Convention, qui est par ailleurs un arrangement institutionnel transitoire.

Les activités conjointes affectent la perspective programmatique des membres, même si on peut noter une certaine influence de la personnalité sur l'appropriation de cette vision. Dans tous les cas, le niveau de satisfaction est élevé en ce qui concerne le travail d'équipe.

5 RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION ET CONCLUSIONS

ME est conçu comme un véhicule pour atteindre une certaine évolution des circonstances dans la vie d'un nombre considérable de personnes dans un pays à la queue de ce qui signifie l'accès à des d'opportunités de développement personnel et économique. L'*Afrobarometer*⁹ montre comment l'essor dans de nombreux pays africains profitera uniquement à une minorité, laissant derrière les pauvres et les chômeurs. La croissance africaine accélérée¹⁰ n'a pas atteint les couches défavorisées de la société. Contre cette tendance, les outils choisis par les acteurs de la Convention ont organisé les personnes, leur fournissant des capitaux suffisants pour leur décollage, plus le positionnement publique sur les politiques de l'État, tout cela grâce à la fourniture de formations et de technologies de base pour obtenir un certain développement économique qui atténue la dépendance de ces personnes sous un climat inclément et devant l'inaction de la bureaucratie.

Ce développement économique est basé sur une étape préalable de formation du capital humain et de développement de nouvelles compétences acquises par ces personnes. Pour utiliser une terminologie technologique de programmation analogue aux programmes de développement, les éléments du programme sont mis en œuvre dans des zones de *hardware* et de *software* de difficile développement. Les chances de blocage du programme sont multiples: le *hardware* dans le fleuve implique des investissements tangibles en équipements et infrastructures dans l'un des environnements le plus gravement menacé par le changement climatique, les migrations et les crises alimentaires successives, sans que l'on puisse espérer un apaisement de la situation, mais plutôt tout le contraire. Les bénéficiaires vivent dans des milieux sociaux qui n'ont pas changé depuis des siècles, et autant périphériques qu'ils côtoient la modernité totalement dépourvus des références minimales essentielles pour se l'approprié. La tournée dans les villages où vivent les bénéficiaires montre le manque d'écoles, des postes de santé, d'approvisionnement en électricité, des moyens de transport ou même de la couverture du réseau de téléphonie mobile. Ils sont très pauvres, pauvres comme seul on peut l'être dans les zones semi-désertiques africaines. Dans les villes, les quartiers bénéficiaires du programme côtoient presque toujours le désert ; les nouveaux immigrants ont planté leurs huttes dans le sable, malgré l'inexistence des infrastructures sociales dont la matérialisation dans le moyen et le long terme reste improbable.

Le *software* consiste à transformer cette vulnérabilité en faisant place aux femmes dans les principaux secteurs de l'économie mauritanienne et de les réhabiliter d'une manière permanente. Les planificateurs d'Intermon-Oxfam sont conscients de cette réalité et ont saisi l'occasion offerte par le mode des conventions AECID pour corriger ces dérives, par des actions concrètes qui dureront un total de huit ans ; une période de temps qui est raisonnable pour s'attendre à des résultats concrets. L'évaluation intérimaire de la Convention montre comment ces résultats sont déjà là (comme en témoignent les rapports d'avancement et validées par les évaluateurs), ou sont en voie d'être atteints grâce à une approche cohérente avec la situation de larges segments de la population mauritanienne.

⁹http://www.afrobarometer.org/files/documents/policy_brief/ab_r5_policybriefno1.pdf

¹⁰<http://www.theguardian.com/world/2013/oct/02/africa-not-rising-survey?view=mobile>

Le mandat de cette évaluation et les questions clé utilisées ont essayés de combiner les aspects quantitatifs et qualitatifs pour établir une évaluation du programme ME. Mais un système d'évaluation intermédiaire a tendance à se concentrer sur les aspects qualitatifs, dès lors que les quantités ne peuvent être mesurés correctement qu'à la fin de l'intervention. D'où la perception de l'EE dans sa tentative d'expliquer pourquoi après tout, un investissement de 514 euros par bénéficiaire (tout inclus) sur une période de quatre ans (ou 35 centimes d'euro par jour et par personne) a un sens, même si le seuil de pauvreté individuelle en Mauritanie est d'un ou de deux dollars par jour.

La question clé est celle de savoir quels changements sont en train de se produire grâce à la mise en œuvre de la Convention dans la situation de quelques milliers de personnes qui avant son début disposaient de très peu de possibilités d'améliorer leur propre destin. La formulation de la Convention exprimée dans des concepts tels que la vulnérabilité, la dignité et l'autonomie sont difficiles à quantifier, mais sont toujours positifs dès lors qu'ils s'expriment dans n'importe quel chiffre supérieur à zéro. Le scénario de référence élaboré pour le développement des indicateurs reflète juste cela: qu'avant la Convention, les montants étaient de zéro pour plusieurs des indicateurs et des activités qui sont menées actuellement, ou sont déjà finalisées. Ainsi, les résultats seront mesurés au moyen des concepts tels que l'inexistence auparavant de la capacité de lire et d'écrire, la nouvelle occupation quotidienne, l'encourageant de nouveaux réseaux sociaux, l'emploi désiré, la nette amélioration de l'alimentation et des conditions au foyer, la meilleure résilience au changement climatique, le contrôle sans précédent de l'existence propre, ou, tout simplement, le fait de compter.

L'EE ne veut aucunement laisser croire que le résultat de cette évaluation s'exprime uniquement en termes rhétoriques. Les plus d'une centaine de bénéficiaires interrogés ont clairement exprimé la réalité du changement que la Convention a donné lieu dans leur vie quotidienne. Comme il est indiqué dans ce rapport, le programme présente quelques difficultés dans sa mise en œuvre, ainsi que d'autres sur la mesure des résultats. Les bénéficiaires ont parlé si ouvertement de ce qui va bien -comme les fermes familiales, les GIEs, les APAs ou le Centre Yakal- de ce dont le fonctionnement n'est pas satisfaisant en l'état -comme la commercialisation des produits laitiers-, ou de ce qui va mal -comme le manque de liquidité et de crédit, ou le Centre «La Sirène» de NKTT-. Heureusement, les équipes chargées de sa mise en œuvre ont déjà conscience de la situation et recherchent déjà des alternatives et consultent sur la manière d'affronter les dysfonctionnements et contradictions qui finiront probablement par être résolus de la façon la plus avantageuse pour les bénéficiaires.

En conclusion, l'EE peut seulement dire que le ME est une intervention utile, réalisée pour le compte des personnes dans un état de dénuement extrême et d'incertitude sur ce que sera le lendemain, avec le soutien d'une équipe humaine tout à fait prête et déterminée à travailler en sa faveur.

6 RECOMMANDATIONS

À l'intention d'Intermon-Oxfam.

À l'intention de l'AECID.

À l'intention de M2000.

À l'intention de l'AMAD.

À l'intention de l'ACORD.

À l'intention d'Intermon-Oxfam.

Réviser l'accord de coopération avec M2000 en ce qui concerne la gestion du CTP de NKTT, en vue d'une co-gestion destinée à renforcer sa structure et améliorer son fonctionnement.

Sur la base de l'accord suggéré ci-dessus, augmenter la producción, diversifier les technologies de traitement et améliorer la commercialisation des produits de «La Sirène».

L'accord de co-gestion avec M2000 requiert une modification substantielle de la Convention par l'AECID pour que les femmes transformatrices des GIEs «La Sirène» et Yakal aient accès au crédit de la Mutuelle.

Augmenter le nombre de femmes au Centre de NKTT .

Traiter définitivement la question de l'autorisation du Centre de NKTT avec ONESPI, et avec le soutien de l'AECID/OTC si nécessaire.

Dans le cadre de la stratégie de pérennisation, réviser le statut de la propriété légale des deux CTP et se réserve la rétrocession des Centres en cas de cessation d'activités pendant une période de temps définie, ou en cas de diminution du nombre de femmes membres des GIEs en-dessous d'un seuil prédéterminé, ou encore s'il est prouvé des pratiques non démocratiques dans la gestion.

Pendant les deux années qui restent pour l'exécution de la Convention, il convient de renforcer les structures organisationnelles pour leur participation à des activités de plaidoyer auprès du gouvernement pour partager les connaissances acquises grâce aux Conventions.

Faire connaître les activités de la Convention aux mauritaniens ordinaires pour qu'ils puissent utiliser leurs apprentissages pour influencer les politiques publiques qui affectent les bénéficiaires indirects.

Faire connaître les interventions et les nouveaux accords sur la nouvelle politique de distribution du poisson parmi les populations les plus vulnérables à concurrence d'un maximum de 2% des transbordements des captures, selon le protocole signé avec l'UE en juillet 2012.

Inclure les positions sur l'élaboration de la Politique Nationale sur la Pêche Responsable et Durable dans le protocole bilatéral avec l'UE .

À l'intention de l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID).

Interpréter les résultats des conventions 1 et 2 sur le Centre «La Sirène» aux fins d'une possible continuation du projet, avec le développement d'un plan d'affaires réaliste et qui examine comment inverser l'erreur qu'a été la construction de la machine à glaçons. Ce plan d'affaires devrait inclure la régularisation permanente du Centre avec ONESPI.

Indépendamment de la décision de l'AECID par rapport au Centre «La Sirène», l'EE recommande d'écarter le Centre d'une possible troisième Convention IO, en approuvant par exemple un projet séparé d'appui direct à M2000 sur deux ans.

Continuer avec la politique actuelle de la Coopération espagnole de travailler prioritairement avec les populations à la base.

À l'intention de l'association Mauritanie 2000 (M2000).

Négocier en termes positifs l'accord de co-gestion du Centre «La Sirene» avec IO.

Réviser la convenance de créer plus de GIEs encadrés dans la pêche artisanale appuyées par la Convention, évitant ainsi d'assigner les ressources par ailleurs limitées pour la production du poisson que les femmes -particulièrement les transformatrices- ne pourront pas acheter.

Sur la base d'un plan d'amélioration spécialement préparé, diversifier ses partenaires et les donateurs afin que sa dépendance à l' AECID et IO ne soit pas totale comme à l'heure actuelle.

Après le licenciement des animatrices recrutées par la Convention, maintenir au moins une animatrice volontaire par quartier d'intervention, qui soit formée parmi les bénéficiaires.

Consolider les pourparlers pour que le Réseau soit membre de la Fédération Nationale de Pêche (FNP) et la Fédération Libre de Pêche Artisanale (FLPA).

À travers AMAD et ACORD, contacter les GIEs de revendeuses à NKTT afin d'établir une chaîne de vente des produits laitiers produits dans le Brakna et le Gorgol.

Organiser un atelier sur les enseignements tirés du fonds de microcrédits renouvelable antérieur et les appliquer dans la gestion de la Mutuelle.

Préparer un plan de financement des postes de travail nécessaires pour le fonctionnement de la Mutuelle au regard de l'échéance de novembre 2013. Séparer formellement et effectivement l'équipe de développement de M2000 de l'équipe de gestion de la Mutuelle.

À l'intention de l'Association Mauritanienne pour l'Auto-Développement (AMAD).

Maximiser l'instance de coordination suggérée par la municipalité de Boghé sur le travail des ONGs dans sa zone de compétence.

Préparer une étude de faisabilité avec établissement des liens commerciaux avec les vendeuses du Réseau à NKTT pour la commercialisation des produits laitiers de Ari Hara.

Promouvoir la RRD comme un système de surveillance face à la possibilité de la prochaine sécheresse et, si nécessaire, préparer un plan de formation sur la gestion des crises.

Dans le but de promouvoir l'effet multiplicateur de la Convention, organiser et mettre à disposition de nouvelles études de faisabilité gratuites pour éventuels intéressés par les exploitations familiales et les coopératives, en étendant l'adoption des comptes d'amortissement.

À l'intention de l'Agence pour la Coopération et la Recherche en Développement (ACORD).

Compte tenu du niveau d'avancement de la mise en œuvre des activités de la Convention par rapport au calendrier prévu, et de la possibilité que votre personnel se trouve réduite uniquement au suivi de ce qui est déjà fait, préparer un plan de redéploiement du personnel pour répondre aux besoins d'assistance technique et marketing, RRD et autres.

Établir des liens avec M2000 pour l'utilisation de son camion réfrigéré pour la commercialisation des produits laitiers lors des retours à vide sur NKTT, à partir de l'intérieur du pays.

Établir des liens commerciaux avec les vendeuses du Réseau dans NKTT pour la commercialisation de ces produits.

Informers les autorités de la Wilaya des contenus statistiques et de RRD dans leurs activités.

Encourager la possibilité de créer une instance de coordination des ONGs avec la municipalité de Kaédi similaire à celle de AMAD à Boghé .

Préparer une étude de faisabilité commerciale avec établissement des liens commerciaux avec les vendeuses du Réseau à NKTT, pour la commercialisation des produits laitiers de Pempe Diel.

Promouvoir la RRD comme un système de surveillance face à la possibilité de la prochaine sécheresse et, si nécessaire, préparer un plan de formation sur la gestion des crises.

Dans le but de promouvoir l'effet multiplicateur de la Convention, organiser et mettre à disposition de nouvelles études de faisabilité gratuites pour les éventuels intéressés par les exploitations familiales et les coopératives, en étendant l'adoption des comptes d'amortissement.

ANNEXES

ANNEXE 1 – TdR.

ANNEXE 2 – BIBLIOGRAPHIE.

ANNEXE 3 - METHODOLOGIE DETAILLEE DE L'EVALUATION.

ANNEXE 4 - MATRICE DES CRITERES.

ANNEXE 5 - QUESTIONNAIRES D'EVALUATION.

ANNEXE 6 - ITINERAIRE DE L'EVALUATION.

ANNEXE 7 - LISTE DES STRUCTURES/PERSONNES RENCONTREES.

ANNEXE 8 - RAPPORT INTERIMAIRE.

ANNEXE 9 - PROFIL EE.